



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire

GRADE : Licence/ BAPES

SPECIALITE : FRANÇAIS

MEMOIRE DE FIN DU PREMIER CYCLE

SUJET :

**QUEL TYPE D'EVALUATION POUR MOTIVER LES
APPRENANTS A LA LECTURE DES ŒUVRES
LITTERAIRES AU PROGRAMME DE FRANÇAIS ? CAS DU
PREMIER CYCLE AU CEG BIO GUERRA**

Réalisé par :

BAKA Zakari

Sous la direction de :

M. OROU BAGOU Gabiel

Maître-Assistant des Universités en

Lettres, Langue, Sciences humaines (C.A.M.E.S)

Soutenu le 30/10/2016 à 11h à l'ENS-P/N

Sujet :

« Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et Collèges? Cas du premier cycle au CEG BIO GUERRA »

SOMMAIRE	2
Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Définition des sigles, acronymes et abréviations.....	5
Liste des tableaux et des schémas.....	6
Résumé.....	7
Introduction.....	8
CHAPITRE 1 : Contexte Théorique et méthodologique de la recherche	11
Section 1 : Contexte théorique.....	12
Section 2 : Contexte méthodologique.....	22
CHAPITRE 2 : Présentation, analyse et interprétation des résultats d'enquête	27
Section 1 : Présentation des résultats des questionnaires d'enquête	28
Section 2 : Analyse et interprétation des résultats des questionnaires d'enquête	36
CHAPITRE 3 : Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre et proposition de la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire	39
Section 1 : Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre au programme : cas de <i>La secrétaire particulière</i> de Jean Pliya	40
Section 2 : Proposition de la consigne C4 (dépassement de texte) motivant à la lecture des œuvres au programme	54
Conclusion.....	67
Bibliographie.....	69
Annexes.....	70

In Memoriam

Feu

Raouf BAKA

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à :

- Monsieur Gabriel OROU BAGOU, notre directeur de mémoire.
- Nos parents BAKA Ibrahim et DAOUDOU Mariam pour leur suivi, leur courage et leurs conseils.
- A tous mes frères et sœurs de la famille BAKA du Bénin et du Togo.
- A tous les Professeurs qui nous ont formés à l'ENS de Porto-Novo.
- L'instituteur ABDOULAYE Alassane, notre maître spirituel pour sa protection et notre oncle ADAM ISSA Nouréni pour son soutien financier tout au long de notre parcours scolaire.
- Nos remerciements sont par ailleurs adressés à notre bien aimée Emmanuella Y. O. DJOHI, Sylvain MIKLOHOUN, Elmille TOSSOU, aux membres du syndicat Od'Axe et à tous les Elèves-Professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo.
- Nos sincères remerciements sont aussi adressés à M. TOWANOU Benoît, M. YOVODJE Bienvenu, M. AKAKPO Latifou, M. TOUMOUDAGOU Foubou pour leur soutien et à tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail.

« Publier un livre, surtout une œuvre littéraire, c'est toujours se compromettre un peu. Et c'est être indélicat. Vous me demanderez sans doute pourquoi. Mais c'est parce que, de ce fait, on s'introduit chez les gens sans y être invité. On dérange la quiétude des autres » pensait Pascal AHOSSI-GNONLONFOUN à l'avant-propos de son œuvre intitulée *Fins de règnes*.

DEFINITIONS DE SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

Sigles, acronymes et abréviations	Définitions
APC	: Approche Par les Compétences
BAPES	: Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
CAMES	: Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CAPEs	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CD	: Compétence Disciplinaire
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CP	: Conseiller Pédagogique
Dr.	: Docteur
ENS	: Ecole Normale Supérieure
IGN	: Institut Géographique National
INFRE	: Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
LARD	: Laboratoire d'Aménagement Régional et de Développement
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
3 ^{ème}	: Classe de troisième dans l'enseignement général au Bénin
4 ^{ème}	: Classe de quatrième dans l'enseignement général au Bénin
6 ^{ème}	: Classe de sixième dans l'enseignement général au Bénin

Liste des tableaux et schémas

A/Tableau

Tableau N°1 : Succession des directeurs du CEG Bio-Guerra de 1982-2016

Tableau N°2 : Récapitulatif des résultats d'enquêtes menées auprès des enseignants de français

Tableau N°3: Récapitulatif des résultats d'enquêtes menées auprès des apprenants

Tableau N°4 : Récapitulatif des résultats d'enquêtes menées auprès des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de français

B/Schémas

Schéma N°1 : Carte de situation géographique du CEG Bio Guerra d'Oganla à Porto-Novo

Schéma N°2 : Pourcentage des enseignants, des élèves et des conseillers pédagogiques et inspecteurs ayant un avis favorable et un avis défavorable sur la proposition de la consigne sur le contenu des œuvres au programme de français.

Schéma 3 : Image traduisant l'influence de M. Chadas sur les secrétaires de l'administration.

Résumé

Notre travail de recherche intitulé « *Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et Collèges ? Cas du premier cycle au CEG BIO GUERRA* » est une nouvelle proposition que nous faisons aux enseignants de français pour qu'ils puissent inciter les apprenants à la lecture des œuvres littéraires inscrites au programme. Cette proposition est le fruit de nos réflexions sur un amer constat fait au cours de nos stages d'observation et de qualification. En effet, ces stages nous ont permis de nous rendre compte de la désaffection notoire des apprenants pour la lecture des œuvres littéraires. Pour y arriver nous avons élaboré et distribué des questionnaires aux enseignants, aux élèves, aux conseillers pédagogiques et aux inspecteurs de français afin de recueillir leur point de vue sur notre sujet de recherche. Il faut signaler que les enseignants et les élèves estiment que les stratégies d'évaluation que les enseignants utilisent pour vérifier si ces apprenants lisent ne sont pas efficaces.

Les conseillers pédagogiques et les inspecteurs ne prouvent pas le contraire. Ils ont montré que les objectifs visés à travers l'introduction des œuvres au programme ne sont pas atteints. Pour cela, les enseignants et les élèves ont accepté à plus de 85% cette stratégie d'évaluation. Ce qui confirme notre troisième objectif spécifique selon laquelle une évaluation motivant à la lecture s'avère nécessaire. De même, il y a dans le rang des enseignants ceux qui ont '**VIVEMENT**' montré leur approbation pour cette proposition d'évaluation (voir annexes). Cette approche est applicable à toutes les classes du premier cycle et aussi à celles du second cycle.

INTRODUCTION

Introduction

L'enseignement du français au Bénin suivant l'Approche Par les Compétences se fait à travers trois compétences disciplinaires qui accordent une place importante aux différents types de communication : Communication Orale, Lecture et Communication Ecrite. L'objectif visé à travers ces compétences est que l'apprenant puisse à la fois communiquer oralement en français, aimer la lecture et aussi lui donner le plaisir d'écrire. L'atteinte de ces objectifs visés à travers ces compétences impose aux responsables de haut niveau chargés de l'enseignement du français une tâche consciencieuse dans la rédaction des guides et dans la planification des programmes d'étude en français. Cela veut dire que la mission qui leur est assignée est de proposer des documents didactiques et des stratégies d'étude qui puissent répondre aux exigences de l'APC en français. C'est sans doute pour cette raison que les inspecteurs de français ne cessent de ménager aucun effort pour proposer des guides et programmes aux enseignants chargés de dispenser les cours aux apprenants dans leurs classes respectives. Par ailleurs, le Bénin a opté pour l'Approche Par les Compétences pour plusieurs raisons. Mais la première raison qui explique l'adoption de L'APC dans le système éducatif béninois est de *faire de l'apprenant un homme capable de produire, d'entreprendre par lui-même dans tous les domaines de la vie*. La stratégie d'enseignement que suggère cette approche pour l'atteinte de ce but est l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation des connaissances. L'atteinte de l'objectif visé par l'APC demande donc la contribution des trois pôles de l'enseignement entre autres le personnel du corps de contrôle et de l'inspection en français (Conseillers Pédagogiques et Inspecteurs) les enseignants, et surtout les apprenants. Cependant, nous avons constaté certaines irrégularités au cours de nos stages d'observation et de qualification qui pourraient être liées aux comportements des apprenants : il s'agit d'une nette désaffection des apprenants pour la lecture. Nous nous sommes plus intéressé à connaître les causes d'une telle attitude des apprenants. Les recherches faites ont révélé en grande partie que les apprenants sont eux-mêmes responsables de ce phénomène. C'est fort de ce constat que nous nous sommes engagé à apporter notre modeste contribution en choisissant notre sujet de mémoire : « *Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français*

dans nos Lycées et Collèges? Cas du premier cycle au CEG BIO GUERRA » afin de remédier au problème de baisse du niveau des apprenants dans les Lycées et Collèges.

L'objectif principal de ce travail vise non seulement à proposer des fiches pédagogiques d'étude intégrale d'une œuvre, mais aussi et surtout à proposer des épreuves d'évaluation pouvant contraindre les apprenants à la lecture de ces œuvres. Notre travail s'articule autour de trois chapitres. Il s'agit, en premier d'étudier le cadre théorique et méthodologique de la recherche, ensuite de présenter, d'analyser et d'interpréter les résultats des enquêtes et enfin de faire des suggestions et propositions pour une meilleure approche d'évaluation.

CHAPITRE I : Contexte théorique et méthodologique de la recherche

CHAPITRE 1 : Contexte théorique et méthodologique de la recherche

Notre travail de recherche s'intéresse à la présentation de l'état des lieux du problème abordé dans notre mémoire. Ce premier chapitre consacré au contexte théorique et méthodologique de notre travail est subdivisé en deux sections. La première définit le cadre théorique de la recherche. Elle est composée de la problématique, de la revue de littérature, elle précise les objectifs visés à travers l'élaboration de ce travail ainsi que les hypothèses émises face à nos diverses observations et enfin elle clarifie les concepts-clés qui sous-tendent la compréhension de notre sujet. La seconde section présente la démarche méthodologique, délimite le cadre physique de la recherche ainsi que la population cible.

Section 1 : Contexte théorique de la recherche

1.1 Problématique

Le Bénin, pays d'expression française, autrefois s'identifiant de la remarquable étiquette de '*Quartier latin d'Afrique*', est confronté aujourd'hui à d'énormes difficultés dans le système éducatif. Le niveau des apprenants en français de nos jours a considérablement baissé par rapport à celui des générations ayant fait du Dahomey '*Le quartier latin de l'Afrique*'. Cette régression suscite plus d'une question chez les acteurs du système éducatif au point où l'on commence à demeurer dubitatif quant à l'avenir. Des pistes ont été à cet effet explorées par les autorités chargées de l'enseignement de français en tant que discipline. Des solutions proposées émergent irrévocablement la lecture comme un matériel abstrait présentant assez d'avantages comme le vocabulaire plus étendu et plus technique. La lecture s'y est révélée incontournable. Et c'est dans ce même sens que s'oriente Georges Sand quand elle s'exprime en ces termes : « *Le livre est pour moi un ami, un conseiller, un consolateur éloquent et calme* » et à André Maurois de renchérir en ces termes : « *La lecture a été pour moi un souverain remède contre les dégouts de la vie* ». Conscientes donc de l'importance de la lecture dans la vie des lecteurs et bien pour la compréhension des autres disciplines, les autorités en charge de l'éducation ont accordé une attention particulière au français. Pour rendre l'enseignement de cette discipline plus performant, elles ont subdivisé l'enseignement du français en trois compétences disciplinaires à savoir : la Communication Orale, la Lecture et la Communication Ecrite afin de donner

un enseignement efficace aux apprenants surtout en français et aussi pour la vie active. Mais nous constatons avec amertume que les enseignements que donnent les enseignants ne comblent pas les attentes des acteurs puisqu'ils n'ont pas pu pallier les carences en lecture que nous observons chez les apprenants. Nous remarquons aussi que les évaluations que les enseignants font faire à leurs apprenants surtout en Compétence Disciplinaire N°2 (Lecture) ne les incitent forcément pas à lire les œuvres littéraires inscrites au programme. Cela pourrait supposer que les enseignants ne parviennent pas à proposer des formats d'épreuves pouvant motiver les apprenants à la lecture de ces œuvres, le désintérêt serait dû aussi au développement des TIC qui semblent remplacer le papier.

Par ailleurs, les questions que l'on se pose est de savoir si les apprenants lisent réellement les œuvres littéraires inscrites au programme de français ou bien, si les enseignants jouent pleinement leur rôle d'enseignant. Les enseignants arrivent-ils à concevoir des fiches d'étude intégrale des œuvres au programme ? Que font ces enseignants pour encourager ou amener consciemment les apprenants à lire ? Y a-t-il une méthode pour contrôler si les apprenants lisent effectivement les œuvres au programme ? Si tant est que les apprenants craignent l'échec, ne les liront-ils pas si les évaluations portaient sur ces œuvres littéraires au programme de français ?

1-2 Revue de littérature

Il n'y a pas de création '*ex nihilo*' dit-on. Ainsi pour conduire à bien ce travail, plusieurs recherches qu'elles soient documentaires ou empiriques ont été faites. Nous avons fréquenté des bibliothèques où nous avons consulté différents mémoires et les ouvrages pouvant nous servir de repères.

En effet, dans son mémoire professionnel portant sur le sujet « *Comment donner envie à des élèves de sixième de lire seuls une œuvre complète ? Ou comment rendre la lecture cursive attrayante et efficace ?* », Nathalie LIAGRE a fait le rapport des méthodes qu'elle a mises en pratique pour inciter ses apprenants de la classe de sixième à la lecture. Il s'agit de *la lecture cursive* dont notamment le "défi-lecture". Son rapport mentionne le mépris de la lecture par la moitié de ses élèves dont elle envisage accroître le flair littéraire. Et ceux qui aimaient déjà la lecture ne lisent que pour se distraire sans l'intention de s'instruire. Ce qu'elle s'est attelée à corriger tout en

rappelant avec insistance que l'apprenant ne peut aller vers le livre sans une motivation certaine. Il ne s'agit pas d'obliger les apprenants à lire mais de faire en sorte que la lecture devienne un jeu. C'est d'ailleurs de cela que participe *défi-lecture* qui, selon ce qu'en dit Nathalie LIAGRE, consiste à mettre en concurrence deux classes qui auront à lire la même œuvre, à établir un questionnaire auquel la classe adverse doit répondre. C'est cet aspect que traite Nathalie LIAGRE qui entretient le rapport avec le travail que nous nous proposons de faire. Mais elle n'a pas abordé la question des types d'évaluation motivant à la lecture des œuvres littéraires au programme en français ni montré comment ces évaluations peuvent d'une manière ou d'une autre renforcer la maîtrise du français.

Le deuxième mémoire que nous avons consulté à l'ENS de Porto-Novo, est celui de Sylvain MIKLOHOUN pour l'obtention du BAPES soutenu le 07 septembre 2015. Il a fait mention de la motivation des élèves à la lecture des œuvres au programmes ayant porté sur le thème « *Installation des connaissances à partir d'extraits de **Sous l'orage*** » de l'écrivain malien Seydou Badian Kouyaté. Il s'est assigné pour mission primordiale de familiariser les jeunes aux œuvres littéraires notamment celles inscrites au programme. Pour y arriver, il propose aux enseignants de choisir pour supports d'activités pédagogiques les extraits les plus intéressants et cadrant avec les préoccupations socio-psychologiques des apprenants. Ainsi, déduit-il, les apprenants seront inconsciemment obligés d'aller découvrir le reste de l'extrait à eux proposé. Il a en dernier ressort proposé des extraits suivis non seulement des consignes mais aussi des orientations stratégiques pour l'exploitation efficiente desdits extraits sans avoir essayé d'aborder l'incitation à la lecture par les évaluations que nous nous proposons de faire.

Nous nous sommes aussi rendu à l'INFRE où nous avons exploré le mémoire de l'Inspecteur Cocou Yves DANGNIVO intitulé « *Contribution à l'installation des compétences en lecture au premier cycle de l'enseignement secondaire.* ». Il a proposé des fiches pédagogiques pour l'enseignement de la lecture. Ce faisant, il entend apporter une tentative de solutions aux difficultés que rencontrent les enseignants en ce qui concerne l'application des démarches méthodologiques de l'APC pour l'enseignement du Français. Il s'est intéressé à la lecture et, les textes littéraires étant incontournables à

ce niveau, il propose des stratégies pour amener les apprenants à aimer la lecture en vue d'améliorer leur parler et leur écrit. Parti du même constat selon lequel les élèves béninois ne lisent plus et que les enseignants manquent de techniques, il invite les derniers à « proposer des activités stimulantes et variées » qui devraient, selon ses suggestions, « amener l'apprenant à être actif » et devraient être tant « signifiantes » que « gratifiantes ». Ce travail de grande qualité n'a cependant pas pris en compte notre objet d'étude pour plusieurs raisons bien précises. Contrairement à notre projet de travail qui consiste à proposer un type d'évaluation motivant la lecture, l'inspecteur n'a proposé que des fiches pédagogiques pour l'enseignement, des activités pédagogiques et des textes littéraires propres à ce niveau pour stimuler les apprenants à lire.

Outres les mémoires que nous avons consultés, nous avons étendu nos recherches qui nous ont conduit aussi à fouiller certains ouvrages traitant presque de la même question. Le premier recueil que nous avons consulté à l'école normale supérieure de Porto-Novo est intitulé '*Cours de psychologie de l'éducation*' (2011), du professeur Jean-Claude HOUNMENO. En effet c'est un recueil qui sert de support de cours en première année d'étude à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo. A travers son recueil, le professeur Jean-Claude HOUNMENO expose clairement les phénomènes et les lois psychopédagogiques qui interviennent dans le processus d'enseignement/apprentissage notamment celles qui sont relatives à l'exercice de la lecture dans une situation de classe et les différentes théories y afférentes. Il démontre que la lecture est un exercice qui requiert l'implication d'une disposition affective et cognitive pour le décodage d'un langage écrit. Le psychopédagogue rend compte de l'importance capitale que révèle la lecture mais il n'a pas proposé comme nous voulons le faire, des évaluations pouvant stimuler les apprenants à la lecture.

Enfin, le deuxième ouvrage que nous avons consulté est intitulé « *Difficultés des apprenants en lecture* » (2000), de Sylviane Valdois portant sur l'analyse de la question. Sylviane Valdois, orthophoniste et neuropsychologue chargée des recherches au Centre National des Recherches Scientifiques (CNRS) en France, montre à travers son ouvrage que les difficultés des apprenants en lecture seraient liées à certains paradigmes non seulement environnementaux, mais aussi sensoriels et cognitifs. Elle a exposé les mécanismes d'identification du mot écrit, lesquels mécanismes sont basés sur deux

types de procédures à savoir le type analytique et le type lexical. La première consiste en une mise en jeu «des capacités de décodage grapho-phonémique », et la seconde, repose sur «l'activation en mémoire de la forme orthographique des mots déjà rencontrés », elle écrit que les enfants issus des milieux socio-culturels défavorisés sont plus exposés à un retard dans l'apprentissage de la lecture que les enfants des milieux favorisés. Car, souvent, ils manquent de stimuli motivationnels ou affectifs et donc présentent un niveau de vocabulaire limité et une syntaxe pauvre pour avoir été très peu familiers avec les livres et bénéficié rarement de la forme orale des textes écrits. La différence entre son travail et le nôtre, c'est qu'elle n'a pas pensé à proposer des évaluations motivant à la lecture des œuvres au programme. Ce que nous nous proposons de faire.

1.3 Les objectifs de notre étude

Les objectifs de notre travail se présentent sous un double volet : nous allons d'une part donner l'objectif général ou principal et d'autre part, indiquer les objectifs spécifiques qui contribuent à l'atteinte de l'objectif principal.

1.3.1 L'objectif général

L'intention visée à travers la réalisation de ce travail est d'amener les apprenants à lire obligatoirement tout au moins les œuvres littéraires inscrites au programme de français dans les Lycées et collèges afin d'asseoir chez eux de véritables compétences dans tous les domaines de la vie.

1.3.2) Les objectifs spécifiques

L'atteinte de l'objectif principal nous impose la définition des objectifs spécifiques qui suivent :

-amener les apprenants à lire obligatoirement tout au moins une œuvre littéraire au programme ;

-proposer, à partir de la méthodologie d'étude des œuvres au programme de français dans les Lycées et collèges, des fiches pédagogiques d'étude intégrale des œuvres littéraires au programme ;

-proposer la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu notionnel des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et collèges.

1.4 Hypothèses

Les stages d'observation effectués en deuxième année et ceux de qualification professionnelle effectués en troisième année, nous ont permis d'entrer en contact avec les différents comportements et le niveau intellectuel des apprenants dans les salles. Ces observations nous ont permis d'émettre une hypothèse générale à l'amer constat de l'incapacité des apprenants de faire de petits résumés des œuvres au programme à leurs enseignants.

1.4.1 Hypothèse générale.

Les apprenants ne lisent pas les œuvres littéraires au programme parce que les stratégies que les enseignants utilisent pour évaluer ces apprenants sont d'une part inefficaces ou bien les enseignants ne proposent du tout pas des évaluations pédagogiques qui puissent amener ces apprenants à avoir la passion pour la lecture. Cette hypothèse se décline en des hypothèses spécifiques que nous allons mentionner dans les points suivants :

1.4.2. Hypothèses spécifiques

- Les apprenants ont une carence notoire en lecture de nos jours,
- Il manque de stratégies de motivation pour la lecture des œuvres littéraires au programme chez les apprenants.
- Une évaluation qui puisse motiver les apprenants à la lecture est nécessaire.

1.5. Clarification conceptuelle

A cette étape de notre travail, nous avons jugé opportun d'essayer une approche de définition ou de clarification des mots-clés qui composent notre sujet de recherche. Cela sera fait sur les termes tels que : EVALUATION, MOTIVER, LECTURE, ŒUVRE LITTÉRAIRE, PROGRAMME. Pour ce faire, nous nous fonderons sur des supports comme les dictionnaires et les ouvrages tant pédagogiques que littéraires. Et puisqu'à l'origine de la langue française était le latin, nous préférons remonter à chaque fois à l'étymologie de chaque terme avant de faire recours aux autres supports.

- **EVALUATION**

L'évaluation scolaire est l'ensemble des techniques et des dispositifs qui permettent de fournir à l'élève, aux enseignants, aux parents et à l'institution scolaire des informations sur les connaissances et les compétences scolaires acquises par cet élève.

Depuis les années 80, cette forme d'évaluation se double d'un arsenal de masse visant notamment à s'informer sur le niveau global d'une classe d'âge, sur les résultats des établissements, sur l'évolution des connaissances des élèves, etc.

De plus en plus diversifiées, ces évaluations jouent un rôle majeur dans les politiques éducatives et sont devenues des instruments de pilotage d'un système éducatif où le souci d'efficacité du dispositif d'enseignement prend progressivement le pas sur le jugement normatif.

Nous distinguons plusieurs formes d'évaluation, mais c'est l'évaluation sommative et l'évaluation formative qui retiennent plus notre attention. L'expression « évaluation sommative » désigne la forme d'évaluation la plus courante. Elle comprend les interrogations orales et écrites, les compositions, les tests, les examens périodiques dits « partiels » et les examens proprement dits. Elle intervient après un ensemble de tâches d'apprentissage, après une formation, constituant un tout, correspondant, par exemple, à un chapitre de cours, à l'ensemble des cours d'un trimestre. Les examens périodiques, les interrogations d'ensemble sont des évaluations sommatives. (G. de Landsheere)

Par cette forme d'évaluation, on se propose à un moment donné de l'apprentissage, d'établir un bilan, si possible fiable, des acquisitions effectives des élèves. L'élève préparé à ce mode de contrôle, doit montrer ce qu'il a appris.

Quant à l'évaluation formative, elle se propose « d'assurer la régulation des processus de formation, c'est-à-dire de fournir des informations détaillées sur les processus et/ou les résultats d'apprentissage de l'élève afin de permettre une adaptation des activités d'enseignement/apprentissage. » (L. Allal). Selon G. de Landsheere, il s'agit « de dresser un état d'avancement, de reconnaître où et en quoi un élève éprouve une difficulté et l'aider à la surmonter. Cette évaluation ne se traduit pas forcément en notes. Il s'agit d'une information en retour (feedback) pour l'élève et pour l'enseignant. »

- **MOTIVER**

Selon le Dictionnaire universel, motiver signifie « fournir la motivation à quelqu'un ». Or la motivation est l'ensemble des facteurs conscients ou inconscients qui déterminent un acte, une conduite. C'est aussi un ensemble de facteurs qui déterminent le comportement d'un individu.

D'après Le grand robert, la motivation est la relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent ou le justifient.

- **LECTURE**

Dans le domaine scolaire et surtout en apprentissage, la lecture est l'action de d'apprendre à lire, à déchiffrer ce qui est écrit. Le but ultime de l'action de lire est d'être capable de comprendre un matériel écrit, de l'évaluer et de l'utiliser en fonction de ses besoins. L'action de lire fait appel à la vision. Elle peut également être accomplie par le toucher comme le *système braille*. Avant d'atteindre une parfaite maîtrise de lecture, l'enfant passe par une série de stades, allant de celui où il est préparé à la lecture à celui où il est apte à la lecture adulte.

L'apprentissage de la lecture suppose que l'enfant possède déjà une bonne maîtrise du langage, c'est-à-dire du vocabulaire oral et de la syntaxe, et qu'il soit capable, au niveau de la perception, de distinguer correctement les sons (phonèmes) et les formes des lettres servant à les transcrire (graphèmes). Deux méthodes de lecture, objets de multiples discussions, sont néanmoins couramment pratiquées. La méthode traditionnelle ou encore synthétique ou phonétique, procède de manière progressive en commençant par la lecture des lettres associées en phonèmes, puis en passant à celles des mots. L'autre méthode de lecture, dite « méthode globale » ou « synchrétique », procède d'une manière inverse : l'enfant apprend d'abord à reconnaître visuellement les mots, ou les groupes de mots, puis à les décomposer en lettres et en syllabes. En privilégiant l'acquisition du sens des mots sur leur composition formelle, cette dernière méthode serait moins favorable à l'apprentissage d'une bonne orthographe. Généralement les programmes actuels combinent ces deux méthodes en utilisant la méthode mixte ou semi-globale qui, à l'expérience, se révèle efficace même s'il arrive qu'elle s'accompagne d'un risque de dyslexie. Au cours des premières années de scolarisation, les enfants sont amenés à lire des histoires et des morceaux choisis. Ils

sont familiarisés dans la langue parlée. Avec la pratique, les enfants parviennent à lire avec une grande aisance et une compréhension élargie du texte.

A l'étape suivante de l'apprentissage de la lecture, l'objectif recherché est d'enseigner à l'enfant de nouvelles connaissances et lui apprendre à développer ses aptitudes. Le matériel de lecture, en s'enrichissant, devient aussi plus difficile. On encourage la lecture silencieuse qui favorise l'assimilation et la compréhension des techniques de l'étude. Ce passage de l'apprentissage de la lecture à la lecture considérée comme moyen d'apprendre est d'une grande importance, car l'enfant doit maintenant commencer à se servir de son aptitude à lire pour apprendre des faits, des concepts dans plusieurs disciplines.

- **ŒUVRE LITTÉRAIRE**

Porter une clarification sémantique sur cette expression interpelle une fusion de la définition de chacune de ses composantes. Ainsi avons-nous avant tout à définir *œuvre* et *littérature*.

- ✓ **Œuvre**

Provenant du latin « opera » qui renvoie à « opera » en français, ce mot désigne, selon *Le Grand Robert*, un « ensemble organisé de signes et de matériaux propres à un art, mis en forme par l'esprit créateur » ou une « composition, production littéraire ou artistique. ». Mais qu'est-ce qu'une production littéraire ?

C'est en fait une production écrite ou orale marquée d'une visée esthétique. Pour rester collé à notre sujet, il nous revient de signaler qu'il s'agit de l'écrit, et non d'une production orale. Plusieurs œuvres sont mises au programme au premier cycle mais ne sont pas du même genre. On distingue trois grands genres en ce sens : le roman, le théâtre et la poésie. A ces genres s'ajoutent la nouvelle et le conte.

- ✓ **Littérature**

D'après une définition classique, la littérature *stricto sensu* désigne « *Les œuvres écrites dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques* ».

En d'autres termes, la littérature est un art qui se pratique selon des règles définies que chaque créateur peut adopter à son tempérament et aux finalités de son œuvre. Celle-ci est le résultat d'un agencement plus ou moins savant des mots, elle constitue selon des techniques, des « recettes » à puiser dans les ressources de la langue

en général, dans celles de la rhétorique en particulier, afin de produire le plaisir esthétique. C'est la façon dont il est créé, c'est-à-dire l'utilisation intelligente et personnalisée de ces techniques et « recettes », et sa capacité à susciter le sentiment du beau qui distinguent le texte littéraire du texte ordinaire.

Adrien HUANNOU, *LA LITTÉRATURE AFRICAINE EN 20 THEMES ET 1275 CITATIONS*, Lycées Collèges, Editions CIREF Formation.

De la définition de l'œuvre à celle de la littérature en général, on retient donc qu'« une œuvre littéraire » est une œuvre d'art qui se pratique selon des règles définies que chaque créateur peut adopter à son tempérament. Une œuvre littéraire est le résultat d'un agencement savant des mots, elle constitue selon des techniques, des « recettes » à puiser dans les ressources de la langue en général, dans celles de la rhétorique en particulier, afin de produire le plaisir esthétique. De ce fait, une œuvre littéraire se distingue nettement des autres types d'œuvre notamment celles des menuisiers, des peintres, des cinéastes, des musiciens, etc.

- **PROGRAMME**

Ce mot vient du grec '*programma*' qui désigne « ce qui est écrit à l'avance ».

Le Grand Robert indique qu'en 1677, le programme couvrait le sens de la « Description détaillée d'un cours ». Dans cette indication, nous détenons déjà le sens de programme. Néanmoins, la définition suivante que nous propose le même dictionnaire nécessite une attention définitive : « Ensemble des connaissances, des matières qui sont enseignées dans un cycle d'études ou qui forment les sujets d'un examen, d'un concours ». Le programme est donc l'ensemble des savoirs prédéfinis et que le professeur devra faire acquérir à ses apprenants avant la fin de l'année ou d'un cycle. Dans le système de l'enseignement au secondaire, chaque matière a un programme par niveau d'étude. Le programme de Français est donc spécifique à chaque classe même si certaines notions semblent traverser toutes les classes. C'est ce qui explique la diversité des œuvres mises au programme en Français dans les classes du premier cycle. Restant dans la logique de la clarification conceptuelle, notons qu'une œuvre est dite mise au programme quand son étude est recommandée pour cette classe : raison pour laquelle ces œuvres sont qualifiées de classiques.

Fort de cette clarification et en établissant un lien entre le terme « évaluation » et l'expression « lecture des œuvres au programme en Français », clarifions que notre recherche portera sur la relation entre l'évaluation et la lecture des œuvres mises au programme de français.

Section 2 : Contexte méthodologique de la recherche

2.1 : Les types de recherche

Tout travail qui se veut scientifique doit avoir des méthodes bien précises. Dans le souci de mener à bien notre réflexion, nous avons adopté deux types de recherches qui nous ont permis de tirer des conclusions concordantes sur notre travail. Il s'agit entre autres de la recherche documentaire et de la recherche empirique.

2.1.2 : La recherche documentaire.

La problématique de « l'évaluation » des apprentissages n'est pas récente. Beaucoup de personnes ont déjà abordé de façon différente cette question. Pour mener à terme notre travail, nous avons fait recours à la recherche documentaire. Les principaux outils de cette recherche sont les dictionnaires, les encyclopédies, les bases de données, les livres, les romans, les mémoires de fin de cycle (BAPES/CAPES), les articles, les thèses sans oublier les outils de recherche sur l'internet qui sont les répertoires de recherche, les moteurs de recherche (Google...), les sites des bibliothèques électroniques. Au cours de cette phase, nous avons consulté les travaux antérieurs à notre recherche. Cela nous a permis de cerner les divers aspects de notre thème de recherche qui ont été déjà abordés et ceux délaissés. Ces fouilles nous ont permis par exemple de bien élaborer notre problématique. A cet effet, nous avons fréquenté plusieurs centres de documentation. En effet, nos recherches nous ont amené à la bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo, à l'INFRE, à la bibliothèque nationale.

2.1.3 : La recherche empirique.

Le thème « *Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et collèges ? Cas du*

premier cycle au CEG BIO GUERRA » que nous avons choisi, a suscité l'observation des pratiques sur le terrain. En effet, nous avons émis des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées à la fin de notre analyse. L'atteinte de cet objectif nécessite que le chercheur fasse des enquêtes ou des entretiens sur le terrain. Ce sujet nous impose donc une communication verbale avec les enseignants, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs et aussi des élèves afin de recueillir leurs points de vue sur la question.

2.2 : Le but de la recherche.

L'objectif principal visé à travers ce travail est de savoir si les évaluations que proposent les enseignants à leurs apprenants les motivent réellement à la lecture des œuvres littéraires inscrites au programme de français. C'est cette hypothèse qui nous conduit à faire des enquêtes et des questionnements à divers niveaux relevant du domaine scolaire. Par ailleurs, si lors de nos entretiens nous nous rendons compte que les évaluations ne sont pas faites ou du moins celles que les enseignants font faire à leurs apprenants ne les incitent guère à lire les œuvres au programme, nous essaierons de proposer des évaluations pouvant contraindre les apprenants à la lecture des œuvres au programme.

2.3 : Cadre physique de la recherche.

2.31 : Présentation du CEG BIO-GUERRA.

Le CEG Bio-Guerra est situé dans la commune de Porto-Novo et dans le département de l'Ouémé. Le CEG Bio-Guerra fut créé en 1982 par le directeur de la Gendarmerie Nationale, le Colonel Béhéton Nestor. L'école était instaurée pour faciliter l'instruction aux enfants des gendarmes affectés au Camp II d'Oganla. A l'origine, c'était une école primaire. Mais avec le temps elle a été relocalisée dans le troisième arrondissement de la ville de Porto-Novo. Elle se situe dans l'espace géographique entre les coordonnées 6°28'53,3'' latitude nord et 2°37'09,4'' longitude dans le quartier Oganla. Le site est très exigu. Il est encadré entre l'ancien cimetière municipal de Porto-Novo et le casernement de la gendarmerie nationale. Le CEG d'Application et le lycée Béhanzin sont situés dans les environs. Son premier directeur fut feu Gnimassou

Nestor. Après celui-ci, il connut, jusqu'à ce jour six chefs d'établissement dont la liste est dressée dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Périodes
01	GNIMASSOU Nestor	1982-1991
02	AYIBIYI Romuald Loukman	1991-2000
03	MAKAMBIO S. Polycarpe	2000-2003
04	HOUNKPE Jean	2003-2006
05	KOUKOUI Pascal M.	2006-2013
06	VODOUNNOU Eustochie Epouse GNONLONFOUN	2013 à nos jours

Tableau N°1 : succession des directeurs du CEG Bio-Guerra de 1982-2016

Ce collège est actuellement dirigé par Mme VODONNOU Eustochie qui est assistée par deux Censeurs : Madame ZOKANKLOUNON Agathe Epouse YONRONFIN et son adjointe Madame COOVI Patricia Epouse SOFONNOU; deux Surveillants: M. HOUNDETON Jean et son adjoint M. KOUMAKPAYI Issa et enfin d'un comptable du nom de Madame BOKOSSA Annick Epouse AMOUSSOU. Cette administration collabore dans son exercice avec un personnel de soutien composé de deux secrétaires et de trois Gardiens dont un titulaire et deux vacataires. En ce qui concerne les enseignants ils sont vingt-sept en Français dont deux permanents et vingt-cinq vacataires. Le collège a un effectif de 1722 élèves répartis dans 32 groupes pédagogiques à raison de 25 classes pour le premier cycle et 7 classes pour le second cycle. Il est doté d'un bloc administratif constitué d'une direction, d'un secrétariat, d'un censorat, d'une surveillance générale, d'une salle de photocopie d'un laboratoire qui sert de salle à la troisième ML et des toilettes : le tout pour offrir de meilleures conditions d'étude aux apprenants. Cependant, certaines classes sont des paillotes. Voici la localisation du CEG BIO GUERRA dans la ville de Porto-Novo.

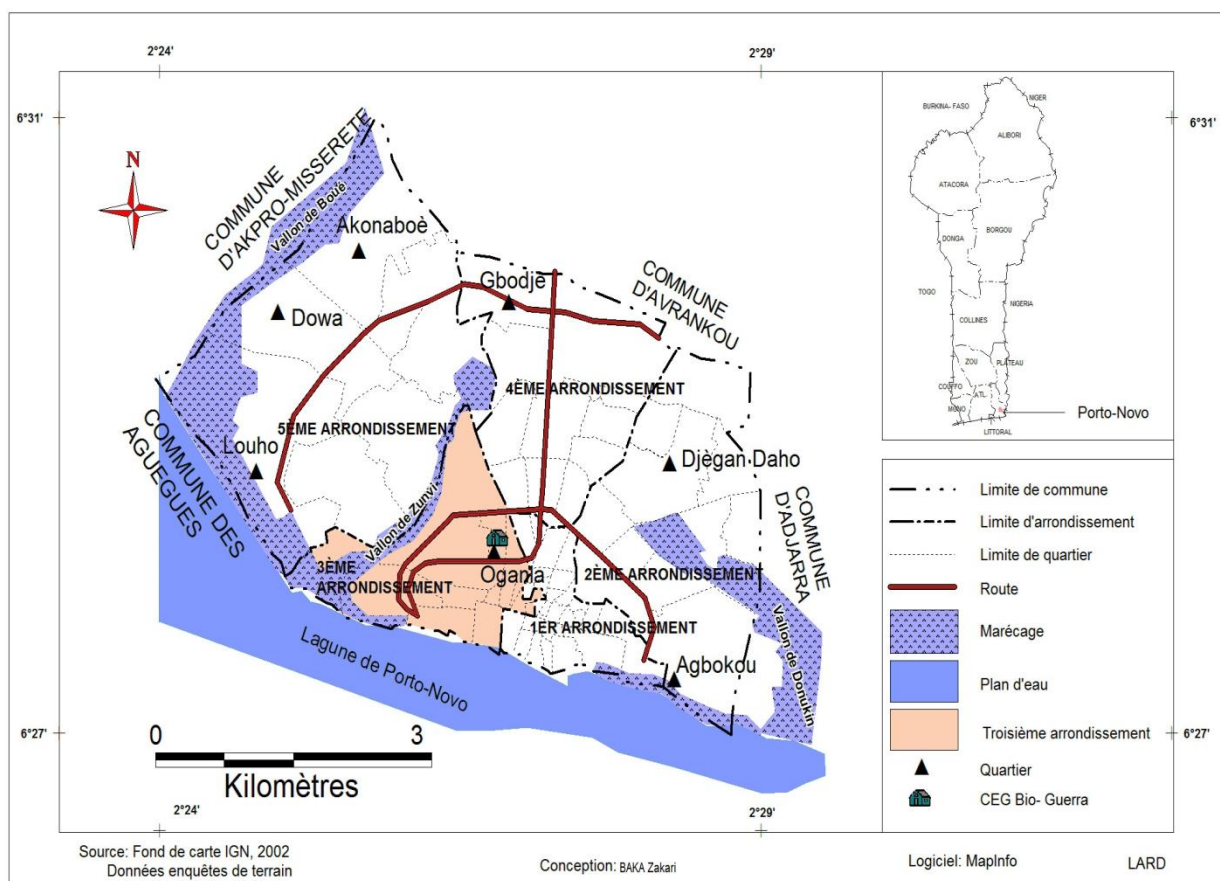


Schéma 1 : Carte de situation géographique du CEG Bio Guerra d'Oganla à Porto-Novo

2-3-2. Population cible et échantillonnage

Etant donné que notre sujet de recherche concerne spécialement le système éducatif, nous avons jugé bon de toucher trois pôles essentiels de l'enseignement. D'abord, nous avons contacté les enseignants de français aussi bien du CEG Bio Guerra que d'autres enseignants de différents établissements venus pour la correction des copies de l'examen du BEPC au CEG d'Application. Ensuite, nous avons consulté non seulement les apprenants du CEG Bio-Guerra mais aussi ceux du CEG d'Application et du Lycée Béhanzin. Enfin, nous nous sommes intéressés aux conseillers pédagogiques et aux inspecteurs de français pour recueillir leur avis sur la proposition de la consigne C4 basée sur le contenu des œuvres au programme de français.

2-3-3-Technique et instrument de recherche

Pour l'atteinte de notre objectif, nous avons élaboré des questionnaires adressés aux différentes cibles citées plus haut. Ces questionnaires nous permettent de recueillir les points de vue de chacun des personnes préalablement indiquées sur la proposition de la consigne C4 basée sur le contenu des œuvres au programme au cours des évaluations de classe afin de motiver les apprenants à la lecture.

CHAPITRE II : Présentation, analyse et interprétation des résultats

CHAPITRE 2 : Présentation, analyse et interprétation des résultats

Pour ce qui concerne le chapitre II de notre travail, nous avons élaboré et distribué des questions dans le but qu'ils nous reviennent avec des propositions de résultats pouvant nous aider à avoir des informations dans le cadre de notre sujet. Ainsi à travers ce deuxième chapitre de notre étude, nous présenterons dans une première section les données issues de nos enquêtes sur le terrain. La deuxième section quant à elle, nous y ferons l'analyse et l'interprétation de ces résultats pour aboutir à des conclusions pouvant infirmer ou confirmer notre hypothèse de départ.

Section1 : Présentation des résultats des questionnaires d'enquête

Nous débiterons d'abord par la présentation des informations fournies par les enseignants; ensuite aux données recueillies chez les apprenants et enfin celles reçues chez les CP et les inspecteurs de français.

1.1. Résultats d'enquêtes menées auprès des enseignants.

Nous avons conçu et distribué 75 questionnaires pour les enseignants, mais nous en avons pu récupérer 60.

Questions	Réponses		Pourcentages
Prière nous indiquer si les apprenants lisent complètement les œuvres au programme	Toujours	00/60	00%
	Non	33/60	55%
	Partiellement	27/60	45%
Si non ou partiellement, veuillez nous donner les causes	<ul style="list-style-type: none">• La paresse des apprenants, ils jugent que c'est une perte de temps,• La difficulté d'achat des livres au programme surtout dans les zones de couche sociale défavorisée,• L'absence de la stratégie pour les enseignants,• Les enseignants n'étudient plus intégralement les œuvres à l'ère de l'APC,		

	<ul style="list-style-type: none"> • La mal compréhension de certains mots ou expressions des romans une fois la lecture entamée, • Le manque de volonté, fréquentation de certains amis paresseux, l'exploration exponentielle de l'internet au niveau des apprenants, • Les connaissances techniques et notionnelles en grammaire, en conjugaison, en vocabulaire et en communication écrite, l'étude des types de texte occupent la majeure partie du temps pédagogique 		
Arrivez-vous à faire l'étude intégrale des œuvres au programme ?	Toujours	15/60	25%
	Non	11/60	18,33%
	Partiellement	34/60	56,66%
Précisez si les objectifs sont atteints	Atteints	18/60	30%
	Partiellement atteints	32/60	53,33%
	Ne sont pas atteints	10/60	16,66%
Si l'étude n'a pas été faite intégralement, veuillez nous évoquer les raisons	L'insuffisance du temps d'exécution du programme, les jours fériés, les journées culturelles, la lenteur dans l'exécution des programme due aussi à la baisse du niveau des apprenants,		
Suite à votre constat au cours de cette étude, pouvez-vous nous faire savoir si vos apprenants de la classe de la 6 ^{ème} en 3 ^{ème} ont lu tout au moins une œuvre au programme ?	Aucun apprenant n'a lu	08/60	13,33%
	Quelques-uns ont lu	40/60	66,66%
	Ils ont majoritairement lu	12/60	20%
Avez-vous des stratégies	Oui	29/60	48,33%

efficaces pour contrôler si les apprenants lisent ?	Non	31/60	51,66%
Si oui, lesquelles ?	Les évaluations formatives, sommatives, les exposés, les travaux de recherche		
Veuillez nous dire si vous les trouvez efficaces.	Oui	24/60	40%
	Non	00/60	00%
	Pas entièrement	36/60	60%
Et si en plus de l'étude intégrale des œuvres, l'on suggérerait de proposer la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire ; accepteriez-vous cela?	Oui	52/60	86,66%
	Non	08/60	13,33%
Justification	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Ce serait une nécessité pour eux de lire intégralement les œuvres au programme • A chaque fois qu'il s'agit des notes ou évaluations, les apprenants se forcent de faire la lecture, • Pour qu'ils sachent que les œuvres font aussi parti du programme, donc des cours, • Cela permettra aux enseignants de savoir s'ils les ont lues ; • C'est une très bonne idée simplement, mais veuillez à ce que la consigne soit en adéquation avec le thème abordé par le texte, 	

Justification		<ul style="list-style-type: none"> • Enrichir les idées et faciliter le raisonnement, • Cela permettra de savoir si les objectifs fixés à travers l'étude des œuvres au programme sont atteints afin de corriger les insuffisances,
	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Je propose que les textes de lecture qu'on propose soient tirés des œuvres,

Tableau N°2 : Récapitulatif des informations obtenues chez les enseignants

1.2 Résultats d'enquêtes menées auprès des apprenants de la 6^{ème} en 3^{ème}.

Il ne s'agit pas seulement des apprenants du CEG Bio-Guerra. Nous avons aussi questionné les apprenants dans la ville compte tenu du moment où nous avons rédigé nos sujets de mémoire. Il faut noter que nous avons distribué cent (100) questionnaires mais c'est quatre-vingt-neuf (89) questionnaires que nous avons reçus.

Questions	Réponses		Pourcentages
Lis-tu les œuvres littéraires au programme ?	Toujours	22/89	24,71%
	Quelque fois	24/89	26,96%
	Non	43/89	48,31%
Justification	Toujours		<ul style="list-style-type: none"> • Mes parents ont une bibliothèque à la maison et j'ai des heures de lecture, • Pour avoir des informations contenues dans ces

Justification			<p>œuvres,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour pouvoir écrire aussi à mon tour des œuvres, • Pour mieux faire de la dictée, • C'est obligatoire sinon c'est ennuyant pour moi
	Quelque fois/Non		<ul style="list-style-type: none"> • J'accompagne mes parents à la boutique, au chantier quand je n'ai pas cours, • En plus, ils ne m'achètent pas les livres, • La lecture ne m'intéresse pas trop, je préfère naviguer sur internet, • J'ai des problèmes ophtalmologiques, • Je lis quelque fois parce que c'est au programme,
Combien d'œuvres as-tu déjà lues ?	(Moins de 05)	73/89	82,02%
	(05 à 10)	09/89	10,11%

	(Plus de 10)	07/89	07,86%
Enumère quelques-unes	<i>Le pagne noir, La secrétaire particulière, L'arbre fétiche, Sous l'orage, Pourquoi le bouc sent mauvais ?, Petit Jô, enfant des rues, L'enfant noir, Une vie de boy, kiroukou, Kondo, le requin, Papa je ne suis pas ta femme, Le dilemme,</i>		
Gagnes-tu quelque chose de bon à la lecture de ces œuvres ?	Oui	65/89	73,03%
	Non	24/89	26,96%
Les enseignants ont-ils une manière efficace pour vous amener à lire ces œuvres littéraires au programme ?	Oui	57/89	64,04%
	Non	32/89	35,95%
Si oui, laquelle ?	Exposés, travaux de maison.		
Et si en plus de l'étude intégrale des œuvres, l'on suggérait de proposer la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour contrôler si tu les lis réellement. Liras-tu ces œuvres ?	Oui	77/89	86,51%
	Non	12/89	13,48%

Justification	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Pour avoir de bonnes notes, • Pour me cultiver et avoir un vocabulaire prolifique afin d'améliorer mon niveau en français, • Je lirai puisque je n'aurai plus le choix sinon ça fait des points en moins, • Pour avoir les conseils sur la vie, • Cela me permettra de bien répondre aux questions de la consigne C4, • Pour ne pas échouer,
	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'aime pas la consigne C4 • Je ne tire pas profit • Je n'ai pas le temps • C'est ennuyant, le C4

Tableau N°3: Récapitulatif des informations obtenues chez les apprenants de la 6^{ème} en 3^{ème}.

1.2. Résultats d'enquêtes menées auprès des CP et les inspecteurs de français.

Il faut signaler que nous avons rédigé 15 questionnaires, mais nous avons pu distribuer 09, et nous en avons pu retirer 07. Nous allons présenter dans le tableau suivant, les informations obtenues chez eux.

Questions	Réponses	Pourcentage
Veillez nous préciser l'objectif visé à travers l'introduction des œuvres	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver à la lecture • Inciter à aller librement aux livres • Inciter au brassage culturel 	

littéraire au programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Amener l'apprenant à rehausser son niveau de culture et d'analyse 		
Après vos sorties de suivi pédagogique, que constatez-vous ?	Les objectifs sont atteints	02/07	28,57%
	Les objectifs ne sont pas atteints	00/07	00%
	Partiellement atteints	05/07	71,42%
Si les objectifs sont partiellement atteints ou ne sont du tout pas atteints, veuillez nous préciser les causes.	<ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants qui négligent l'étude des œuvres dans leurs classes • Les apprenants n'ayant pas les œuvres au programme • Les enseignants qui ne savent comment on aborde l'étude d'une œuvre, 		
Quelles suggestions feriez-vous pour que ces objectifs soient atteints ?	<ul style="list-style-type: none"> • Former les enseignants et les inciter à prendre en compte les aspects du programme • Evaluer par oral ou par écrit cet enseignement • Motiver l'achat des livres (chez les apprenants surtout) • Mettre au programme les œuvres significatives 		
Quel(s) type (s) d'évaluation utilise-t-on pour vérifier si les apprenants lisent les œuvres au programme au premier cycle ?	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation formative • Evaluation sommative 		
Et si en plus de l'étude intégrale des œuvres, l'on suggérerait de proposer la	Oui	03/07	42,85%

consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire ; accepteriez-vous cela?	Non	04/07	57,12%
Justification	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cette proposition permettra d'amener les apprenants à lire les œuvres au programme • Cela permettra d'atteindre les objectifs visés à travers l'introduction des œuvres au programme, 	
	Non	<ul style="list-style-type: none"> • On doit laisser les apprenants aller librement vers les œuvres • L'APC ne permet cette stratégie d'évaluation 	

Tableau N°4: Récapitulatif des résultats d'enquêtes menées auprès des CP et les inspecteurs de français.

Section2 : Analyse et interprétation des résultats des questionnaires d'enquête

Dans la section précédente, nous avons essayé de rassembler des questions qui se rejoignent dans nos questionnaires. C'est ainsi que nous avons obtenu trois (03) tableaux synoptiques. Ce sont justement ces travaux qui nous intéressent à ce niveau de notre travail où nous allons tenter de les interpréter et de les analyser en vue d'aboutir à la confirmation où à l'infirmité de nos hypothèses. Nous nous proposons de faire un commentaire des résultats des informations que nous avons reçues dans cette section. Pour ce faire, nous allons procéder à une étude comparative de ces trois tableaux

synoptiques afin de pouvoir faire le point des informations recueillies ; ce qui nous permettra de confirmer ou d'infirmes nos hypothèses.

En effet, sur les soixante (60) enseignants interrogés, 33 soit 55% de l'effectif reconnaissent que les apprenants ne lisent pas les œuvres au programme et 27 soit 45% de l'effectif affirment que les apprenants les lisent partiellement. De plus sur les 89 apprenants interrogés, 22 soit 24,71% lisent toujours, 24 soit 26,96% ont partiellement lu et 43 soit 48,31% n'ont pas du tout lu les œuvres au programme. Nous avons aussi questionné les conseillers pédagogiques et les inspecteurs de français qui, à 85%, nous ont confirmé que les objectifs visés à travers l'introduction des œuvres au programme ne sont pas atteints.

Pour connaître les raisons pour lesquelles les apprenants ne lisent pas, les enseignants nous informent que certains des enseignants ne lisent plus les œuvres avec leurs apprenants à l'ère des TIC, il y a également la paresse des apprenants. Quant aux apprenants eux-mêmes, ils estiment que la lecture n'est pas une chose aisée, ils préfèrent explorer l'internet que de perdre leur temps sur la lecture des œuvres qu'on ne comprend même pas. On déduit alors que notre première hypothèse selon laquelle les apprenants ne lisent pas les œuvres au programme est vérifiée ou confirmée.

Sur les 60 enseignants interrogés, 24 soit 40% de l'effectif estiment que les stratégies qu'ils utilisent pour amener les apprenants à lire sont efficaces ; par ailleurs, 36 soit 60% de l'effectif estiment que ces stratégies ne sont pas efficaces. Mais 57% de l'effectif des apprenants estiment que les stratégies qu'adoptent les enseignants pour les motiver à lire sont efficaces et 32% de l'effectif total des apprenants prouvent le contraire. Comme stratégies inefficaces, ils ont énuméré les exposés, les travaux de maisons. Les enseignants qui estiment que les stratégies qu'ils utilisent sont efficaces sont moins nombreux que ceux qui reconnaissent qu'elles sont inefficaces et les apprenants qui soutiennent que ces stratégies sont efficaces sont plus nombreux que ceux disent le contraire. Or, ce sont les enseignants qui sont habilités à reconnaître si les objectifs sont atteints ou non. Nous pouvons dire que la deuxième hypothèse spécifique de notre travail qui stipule que les enseignants manquent de stratégies d'évaluation motivant les apprenants à la lecture est confirmée.

Sur les 60 enseignants interrogés, 52 soit 86,66% de l'effectif ont accepté la proposition de la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme ; 08 soit 13,33% de l'effectif ont exprimé leur désaccord. De même, cette question est posée aux apprenants des classes de 6^{ème} en 3^{ème}, 77/89 soit 86,51% ont acquiescé et 12 soit 13,48% n'ont pas accepté. Par ailleurs, sur les 07 conseillers pédagogiques et inspecteurs interrogés, 03 soit 42,85% de l'effectif ont accepté la proposition de la consigne C4 sur le contenu des œuvres au programme ; mais 04 soit 57,12% ont refusé cette proposition. Après la sommation des pourcentages des trois cibles sur la question, 86,% des enseignants, des élèves et des conseillers pédagogiques et inspecteurs ont approuvé notre stratégie d'évaluation et 15,68% n'ont pas approuvé cette proposition ; or $86,27\% > 15,68$. En nous basant sur cette comparaison, nous pouvons dire que notre dernière hypothèse spécifique est confirmée.

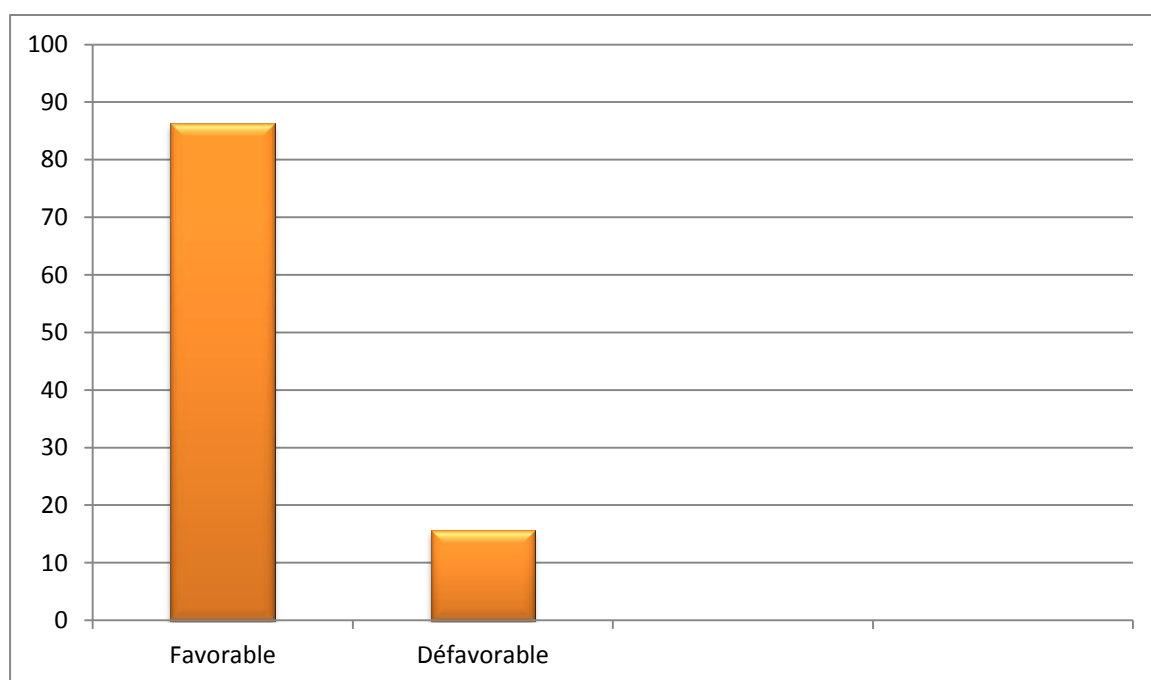


Schéma N°2 : Pourcentage des enseignants, des élèves et des conseillers pédagogiques et inspecteurs ayant un avis favorable et un avis défavorable sur la proposition de la consigne sur le contenu des œuvres au programme de français.

CHAPITRE III: Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre et proposition de la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire.

CHAPITRE 3: Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre et proposition de la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire.

Section1 : Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre au programme : cas de *La secrétaire particulière* de Jean Pliya

1.1 Introduction générale pour l'étude intégrale d'une œuvre

Pour ce qui concerne les différents programmes d'enseignement du français au secondaire, les hauts responsables chargés de définir ces programmes ont consigné plusieurs œuvres littéraires pour être étudiées avec les apprenants dans leurs classes respectives. Les œuvres sont de genres littéraires variés. En effet, on distingue des romans, des nouvelles, des recueils de contes, des pièces de théâtre, etc. Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation du premier cycle, nous avons choisi de concevoir une fiche pédagogique d'étude intégrale de l'un des genres littéraires précités, notamment le théâtre et ensuite de proposer des évaluations sur le contenu de cette pièce pour inciter les apprenants surtout ceux de la 4^{ème} à la lire.

Il nous paraît pertinent de clarifier le concept de théâtre. Il est d'abord spectacle : il requiert la présence physique d'acteurs (le corps, les gestes, la voix) jouant devant un public. Il est ensuite un genre littéraire, dans sa forme transmise aux générations d'intellectuels africains formés à l'école coloniale et postcoloniale. Il ne suffit donc pas de lire le texte de théâtre comme on lit un roman ou un poème. D'où la difficulté d'enseigner les œuvres dramatiques dans les classes du premier et du second cycle de l'enseignement secondaire.

C'est sans doute pour cette raison que, bien que des œuvres théâtrales soient inscrites au programme de nos lycées et collèges, nombre d'enseignants ne les abordent pas du tout ou du moins les abordent partiellement. Cette situation crée un problème d'ordre pédagogique auquel il faut remédier. C'est justement dans cette logique que s'inscrit cette proposition pour l'étude intégrale d'une pièce théâtrale : cas de *La secrétaire particulière* de Jean Pliya. Les fiches que nous proposons ici, si elles s'adaptent plus ou moins au cas de *La secrétaire particulière*, les indications pédagogiques, quant à elles, s'adaptent aux œuvres littéraires notamment les pièces

théâtrales au programme en général. La première suggestion est centrée sur l'intégralité de l'œuvre : son auteur, date et contexte de parution, le genre, la structure et le contenu. Pour cela, nous suggérons la lecture suivie et dirigée. Nous allons essayer de l'adapter dans la fiche pédagogique que nous proposons en compétence disciplinaire n°2. Mais il faut notifier que cette approche nécessite une lecture préalable par les apprenants, suivie de beaucoup d'exercices de maison. Ce faisant, les apprenants découvriront par eux-mêmes les leçons et les réalités de cette œuvre lue que l'enseignant est tenu d'expliquer d'avantage. Cela pourra permettre de gagner le temps. L'étude des personnages d'œuvre est également une stratégie qui facilite aussi l'étude des œuvres de sorte à aviver le plaisir de lire chez les apprenants. Elle consiste à aborder en détails des personnages de l'œuvre avec des illustrations tout en mettant en exergue les relations existant entre eux, étant donné que les personnages portent des actions, et les actions déterminent la thématique de la trame. Par conséquent nous pourrions parler d'étude thématique qui n'est pas toutefois reliée à l'étude des personnages. L'enseignant est donc appelé à structurer l'œuvre tout en dégagant les thèmes clés.

L'étape suivante que nous proposons et qui est d'ailleurs le sujet de notre mémoire est celle des évaluations basées sur le contenu des œuvres étudiées. Elle consiste à proposer la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu de l'œuvre. L'atteinte de cet objectif relève plus de la capacité de l'enseignant à activer le flair de la lecture chez les apprenants. Pour ce faire, l'enseignant pourra par exemple mémoriser les parties des œuvres qui intéressent plus les apprenants, utiliser les mots justes et les gestes appropriés qui pourront les inciter à aller découvrir la suite de l'histoire dans l'œuvre.

1.2 Présentation de l'œuvre

Dans *La secrétaire particulière*, Jean PLIYA traduit fidèlement la déception et l'indignation de la grande majorité des Africains face à la misère extrême et aux humiliations des masses rurales, même après les indépendances. Toute l'action de cette pièce se développe dans le service administratif du légendaire M. Chadas. Le bureau de M. Chadas est le lieu de tous les zèles du « patron ». Il se livre à un autoritarisme hyperbolique sur ses subordonnés. Il déploie sa fougue tantôt sur la nouvelle secrétaire

affectée dans son service, Virginie, tantôt sur l'infortuné et maladroit Jacques ; tantôt encore sur la secrétaire particulière de son service Nathalie ou sur une visiteuse consentante. Il veut disposer du personnel rattaché à son service comme des biens qui lui appartiennent en propre. Mais les deux entrées du Ministre des affaires prolétaires offrent l'occasion de voir M. Chadas ridicule, contraint de s'agenouiller et de se confondre en jérémiades et en excuses.

1.3-Fiche pédagogique pour l'étude intégrale d'une œuvre littéraire au programme : cas de *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA

Classe de 4^{ème}

Compétence disciplinaire n°2 : Lecture

Titre de la situation d'apprentissage : Etude intégrale d'une pièce de théâtre : '*La secrétaire particulière*' de Jean PLIYA.

Thèmes : la corruption, le trafic d'influence, la femme, inconscience professionnelle,

Objectifs : A l'issue de l'étude de cet ouvrage, l'apprenant sera en mesure de :

- Savoir lire et comprendre un ouvrage afin d'en construire le sens ;
- Connaître le thème principal et les thèmes secondaires développés dans l'ouvrage ;
- Maîtriser le lexique d'une pièce de théâtre,
- Pouvoir reconnaître le genre théâtral à partir de ses caractéristiques.

Durée : 12h

Stratégie : Enseignement/Apprentissage/Evaluation

Stratégie de travail : Questionnaire de recherche pour les apprenants, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, explications magistrales et l'analyse suivie du commentaire de l'enseignant.

Matériels :

-*La secrétaire particulière* de Jean PLIYA

-Le guide et programme 4^{ème}

-Dictionnaire universel, Le grand robert, Petit Larousse 2010.

Connaissances et techniques : Les caractéristiques du genre théâtral, le dialogue, la règle des trois unités, les règles de bienséance, de vraisemblance, l'argumentation, les procédés comiques, les adjectifs qualificatifs, etc.

DEROULEMENT

La situation de départ:

Madame Marie Claire VODOUNOU nous apprend que la situation de départ de l'étude intégrale d'une œuvre se présente de deux manières : la situation de départ-thématique et la situation de départ résumé avant-goût.

- **La situation de départ-thématique :**

Le trafic d'influence constitue irrévocablement l'un des maux qui handicapent le bon fonctionnement de toute administration publique. Cette pratique constitue un goulot d'étranglement au développement de toute une nation et complique la cohésion sociale. Conscients donc de la gravité de cette pratique, certains écrivains ont pris leurs plumes pour dévoiler les tares des autorités administratives à la population. C'est le cas de Jean PLIYA à travers sa pièce de théâtre, *La secrétaire particulière*. Tu es invité à le lire et à le comprendre pour en construire le sens. Pour cela ;

-exprime ta perception initiale de la tâche à accomplir ;

-analyse la situation de lecture ;

-construis le sens de l'ouvrage ;

-réagis par rapport à l'ouvrage ;

-évalue ta démarche de lecture d'une pièce de théâtre.

- **La situation de départ avant-goût :**

Dans *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA, l'histoire tourne autour de M.Chadas, chef du service administratif et ses subordonnés. Inconscient, M.Chadas n'hésite pas à s'ériger en autorité sur tous les biens publics du service administratif. Après avoir influencé la secrétaire de la direction, il cherche à tout prix à avoir des relations intimes avec la nouvelle secrétaire particulière du service. Parviendra-t-il à le faire ? Découvrez la réponse à cette interrogation en lisant *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA.

Pour cela,

- donne ta compréhension initiale de la lecture intégrale d'une œuvre ;
- formule un projet de lecture ;
- analyse ta situation de lecture ;
- élabore des hypothèses de sens ;
- construis le sens de l'œuvre ;
- réagis par rapport à l'œuvre ;
- évalue ta démarche de lecture d'une pièce de théâtre.

INDICATION PEDAGOGIQUE

La situation de départ est la phase où l'apprenant sera introduit dans l'enseignement/apprentissage de l'œuvre. Cela implique que l'enseignant doit faire preuve de la maîtrise de la pédagogie pour inciter les apprenants à aller lire l'œuvre dont il est question afin de découvrir la suite de l'histoire. Pour ce faire, l'enseignant pourra utiliser un support audio-visuel afin d'en faire entendre et voir la trame de l'œuvre. La motivation à la lecture dépend aussi du comportement qu'adopte l'enseignant lorsqu'il parle des œuvres. Il y en a qui étudient les œuvres avec une timidité et un désintérêt. Cette manière de faire n'incite toujours pas les apprenants à poursuivre la lecture. L'enseignant se doit alors d'être actif quand il s'agit de l'étude des œuvres. Pour l'étude

de La secrétaire particulière, l'enseignant peut motiver les apprenants à travers l'image suivante :



Schéma 3 : Image traduisant l'influence de M. Chadas sur ses secrétaires.

I-INTRODUCTION

Capacités : Exprimer sa perception initiale de l'étude intégrale d'une œuvre littéraire

Activités :

Consigne :

- 1-Lis attentivement la situation de départ puis dégage le problème posé
- 2-Identifie la tâche à accomplir.
- 3-Dis ce que tu entends par lire et construire le sens d'une pièce de théâtre.

Résultats attendus :

1-Suite à la lecture de la situation de départ, on constate qu'elle pose le problème du trafic de d'influence dans les services administratifs.

2- La tâche qu'on me demande est de lire intégralement *La secrétaire particulière*

3-On peut dire que «lire », c'est prendre connaissance d'un texte écrit en parcourant des yeux ce qui est écrit, la lecture.

INDICATION PEDAGOGIQUE

Cette activité est une forme d'évaluation diagnostique. Elle suggère que l'enseignant vérifie les prés requis des apprenants, relatifs aux œuvres littéraires en général et celle qui fait objet de notre étude en particulier. Il écoute avec beaucoup d'attention les différentes interventions des apprenants sans pour autant les commenter ni les bafouer. Ceci lui permettra d'orienter son enseignement en tenant compte des différentes préoccupations de ses apprenants.

Activité2 :

Consigne :

Rédige une série de questions auxquelles tu souhaiterais avoir des réponses au cours de l'étude de *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA.

Résultats attendus :

Je rédige une série de questions auxquelles je souhaiterais avoir des réponses au cours de l'étude intégrale de cette œuvre :

-Qui serait l'auteur de l'œuvre ?

-Quel serait le genre du personnage principal de l'œuvre ?

-De quoi l'auteur veut nous parler dans son œuvre ?

-Est-ce histoire vraie ou imaginaire ?

-En quoi nous servira cette histoire ?

INDICATION PEDAGOGIQUE

A ce niveau, l'enseignant invite les apprenants à bien observer l'œuvre afin d'émettre toutes les questions possibles pouvant apporter des réponses à leurs différentes préoccupations par rapport à l'œuvre . De plus, la situation de départ avant-goût peut déjà susciter en eux, les interrogations sur le contenu de l'œuvre. De ce fait, les apprenants pousseront leur curiosité à aller découvrir la suite de la trame de l'œuvre. L'enseignant est donc appelé à orienter ses apprenants afin qu'ils ne sortent pas du cadre de l'étude de l'œuvre. Cela implique que l'enseignant doit, lui-même, lire entièrement l'œuvre.

II-REALISATION

Capacité 2 : Analyser la situation de lecture

Activité1 : Etude du paratexte

Consigne :

Observe la première et la quatrième de couverture de ton ouvrage puis :

a-Dis ce que tu y vois ;

b-Donne ta compréhension de l'image qui se trouve sur la première de couverture

Résultats attendus :

a) Sur la première de couverture, on voit le nom de l'auteur en haut, ensuite le titre de l'œuvre indiqué au rouge et enfin l'image noire d'une jeune fille qui se mire. Quant à la quatrième de couverture, on y voit également le titre de l'ouvrage suivie de la photo et la biographie de l'auteur.

b) L'habillement et la disposition de la sténodactylographe nous laissent faire de mauvaises intentions sur cette dernière :

- Elle se mire au bureau devant sa machine à écrire ; ce qui symbolise l'inconscience professionnelle.
- Elle porte une robe très décollée exposant ses cuisses.
- Sa coiffure est aussi débordante.
- Elle a une boîte contenant une paire de ciseaux, un stylo, un crayon, des crayons de beauté dans le bureau du service.

L'interprétation de l'image que nous venons de faire nous permet d'affirmer sans risque de nous tromper qu'il y a le désir de séduire et la paresse au service.

Activité2 : Etude de la biobibliographie de l'auteur.

Consigne :

A partir de tes recherches documentaires :

a-Dis ce que tu sais de la vie de Jean PLIYA

b-Enumère les autres ouvrages qu'il a écrits.

Résultats attendus :

a) Je dis ce que je sais de la vie de Jean PLIYA

Jean PLIYA est un écrivain, romancier, nouvelliste, dramaturge béninois né en 1931 à Djougou précisément dans le quartier Soubouroukou. Il est originaire d'Abomey et était professeur d'histoire-géographie. Il exerça ce métier à l'UNB (Université Nationale du Bénin), en France, au Togo et à l'université du Niger. Ancien recteur de l'UNB, il a occupé plusieurs fonctions publiques. Il a été ministre de l'éducation nationale de la culture et du tourisme et de l'information au Bénin de 1961 à 1965. Il a pratiqué et enseigné aussi les méthodes naturelles de guérison et s'est aussi intéressé à la diététique. Il tire sa révérence le jeudi 14 Mai 2015 en Côte d'Ivoire suite à une maladie et fut inhumé le 28 Mai 2015 dans son pays.

b) Les autres œuvres que Pliya a écrits sont :

-*L'arbre fétiche*, (recueil de nouvelles) Yaoundé, CLE, 1971

-*Le chimpanzé amoureux*, (nouvelle) Issy- Les – Moulineux. Edition Saint Paul, 1977.

-*Kondo le requin*, (drame historique), Porto- Novo : IRAD, 1964. 4^{ème} édition, Yaoundé : CLE, 1981.

-*Les tresseurs de cordes*, (roman), Paris/Abidjan : Hatier/CEDA, 1987, 240 p.

-*Fille têtue*, (conte) Dakar/Abidjan/Lomé : NEA, 1982

Jean Pliya a également publié plusieurs livres pratiques dont “ Soyez joyeux ” en 1997.

INDICATION PEDAGOGIQUE

L'analyse de la situation de lecture consiste à amener les apprenants à donner leur compréhension d'un fait ou d'une réalité et à interpréter des images données. Elle permet d'aborder les références de l'œuvre et la biobibliographie de l'auteur. L'enseignant est donc tenu de formuler les questions qui respectent ces aspects-là afin d'aider les apprenants dans leurs recherches.

Capacité3 : construire le sens de l'ouvrage

Activité1 : Présentation de l'ouvrage.

Consigne :

1-Donne la structure de cet ouvrage en précisant le nombre d'actes qu'il comporte et le nombre de scènes que comporte chaque acte.

2-Identifie le lieu de déroulement

Résultats attendus :

1-La structure de *La secrétaire particulière* de Jean Pliya :

Cette pièce est composée de quatre (04) actes et vingt (20) scènes au total.

Acte I: 05 scènes ; Acte II : 05 scènes ; Acte III : 04 scènes ; Acte IV : 06 scènes.

2-Toute l'action se déroule dans le service administratif public.

Activité2 : Les personnages et leurs rôles

Consigne :

1-Cite les personnages principaux et secondaires de l'ouvrage.

2-Précise le rôle de chacun d'eux.

Résultats attendus :

1-Citons les personnages principaux et secondaires de l'œuvre.

- Les personnages principaux sont : M.CHADAS, NATHALIE Adouna et Virginie.
- Les personnages secondaires sont : Jacques, le Planton, Denise.

2-Je précise le rôle de chacun d'eux.

-M.CHADAS : Il est le chef de service.

-Virginie : Secrétaire de direction, elle est bachelière.

-Nathalie : Elle est la secrétaire particulière du chef de service.

-Denise : Elle est une jeune avocate et sérieuse de son travail.

- Le Planton : Il est toujours au service du chef pour sauvegarder sa pitance journalière.

-Jacques : Il est un employé de bureau, il est comparable à un couteau à double tranchants.

INDICATION PEDAGOGIQUE

Activité3 : Bref aperçu sur la situation qui se déroule dans la pièce.

Consigne :

1-Cite les thèmes principaux abordés dans cette pièce et justifie chacun d'eux.

2-Fais un bref aperçu de la situation présentée dans la pièce.

Résultats attendus :

1-Les principaux thèmes abordés dans la pièce sont : La corruption, le trafic d'influence, l'inconscience professionnelle, la femme.

2- Je fais un bref aperçu de la situation présentée dans la pièce.

La pièce de théâtre, *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA est une situation qui se déroule dans un service public, plus précisément au ministère des affaires prolétariennes. M. Chadas, chef du service, règne en maître incontesté sur son petit monde de secrétaires.

INDICATION PEDAGOGIQUE

C'est à cette étape du travail que se fait l'étude proprement dite de l'œuvre. A travers des stratégies bien appropriées, l'enseignant amène les apprenants à la lecture personnelle de l'œuvre. Cette lecture peut être guidée ou dirigée. Etant donné que les apprenants d'aujourd'hui sont moins intelligents, nous suggérons que l'étude soit faite par acte. Ceci permettra aux apprenants de mieux assimiler d'une part les notions apprises et de faire face aux consignes du dépassement de texte que nous proposons dans la deuxième partie du chapitre 3 de notre travail.

Activité4 : Dramatisation d'une pièce

Consigne :

Lis attentivement la scène V de l'acte II puis :

1-Mémorise les paroles du personnage que tu vas représenter.

2-Mets-toi dans la peau du personnage, représente-le et respecte ton tour de rôle.

Résultats attendus : (A l'actif des apprenants)

INDICATION PEDAGOGIQUE

Les consignes relatives à la dramatisation de la pièce doivent être en rapport avec le niveau des apprenants. L'enseignant est donc tenu de préciser le temps de mémorisation et rester ferme là-dessus. Cela contraindra les apprenants à la lecture. Il doit aussi attribuer les rôles aux apprenants en tenant compte de leur comportement et ou de leur capacité.

Capacité4 : Réagir par rapport à l'ouvrage

Activité :

Consigne :

- 1-Dis comment tu apprécies le comportement de M.Chadas à travers la pièce.
- 2-Compare les personnages Virginie et Nathalie et dis ce que tu penses de leur conduite.
- 3-Dis si tu es d'accord ou non avec Jacques quand il affirme dans la scène I de l'acte II « Diplôme ou pas diplôme, il faut graisser la patte au patron » et justifie ta réponse.

Résultats attendus : (Interaction entre les apprenants et l'enseignant)

Le travail se fera oralement pour que l'enseignant ait le feed-back de l'enseignement donné afin d'y remédier au besoin.

INDICATION PEDAGOGIQUE

L'enseignant pose des questions aux apprenants pour recueillir leur avis sur les sujets les plus frappants dans l'œuvre. Il peut par exemple leur demander de porter des jugements de valeur sur l'attitude d'un personnage emblématique ou de commenter les assertions de certains personnages.

III-RETOUR ET PROJECTION

Capacité5 : Evalue ta démarche de lecture d'une pièce de théâtre.

Activité :

Consigne :

1-Dis ce que tu as retenu au cours de cette situation d'apprentissage.

2-Enumère les difficultés rencontrées et dis comment tu les as surmontées.

3-Explique ce que tu feras de ces nouveaux savoirs construits.

Résultats attendus : (A l'actif des apprenants)

Le travail se fera d'abord à la maison par les apprenants avant d'être discuté oralement en classe pour que l'enseignant ait le feed-back de l'enseignement donné afin d'y remédier au besoin.

INDICATION PEDAGOGIQUE

L'évaluation de la démarche de lecture consiste à évoquer les différentes stratégies et techniques utilisées par l'apprenant ainsi que les difficultés rencontrées. Il est question également de proposer des approches de solution pour y remédier. De même, l'apprenant sera en mesure de rappeler ce que lui serviront ces nouveaux savoirs construits. Enfin, à la phase de l'évaluation, l'enseignant pourra privilégier l'évaluation formative et celle sommative. Il pourra par exemple puiser des questions dont il s'est servi pour la lecture suivie et dirigée au cours de l'étude.

Section N°2 : Proposition de la consigne C4 (dépassement du texte) motivant à la lecture des œuvres au programme.

2.1 Proposition de type d'évaluation motivant à la lecture des œuvres au programme

Classe : 4^{ème} **Durée** : 2h

Epreuve de : Lecture

PREMIERE SERIE DES EVALUATIONS SURVEILLEES DU PREMIER SEMESTRE

Situation d'évaluation

Tout homme vivant en société a nécessairement une histoire. Cette histoire peut être organisée et transcrite sur un papier afin de la conserver pour les générations futures. Voici un texte qui parle d'un écrivain qui nous fait cas de son parcours de la vie. Tu es invité à le lire et à répondre aux questions qui te seront posées.

Texte :

Je suis un béninois parmi les béninois. Je suis né en 1931, le 21 juillet, à Djougou. Mon père est de la région d'Abomey, de Tindji plus exactement, ma mère de Djougou. J'ai donc eu cette chance de faire en moi la synthèse du Nord et du Sud au Bénin. Et c'est une richesse, un enrichissement...j'ai commencé les classes quand j'avais neuf ans, en 1940, à Notre-Dame de Miséricorde, ici à Cotonou, où j'étais confié à un oncle.

Des études primaires **baladeuses**. Commencées à Cotonou, continuées à Athiémé, achevées à Ouidah par le Certificat d'Etudes en 1946 et le concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure Victor-Ballot...en l'espace de trois ans, j'ai bouclé le cycle d'études de cet établissement qui s'est terminé par le Brevet Elémentaire en 1949. J'ai continué en France, à Toulouse où j'ai préparé la licence de géographie de 1953 à 1955. Je me suis marié en 1957, au moment où je passais le CAPES. J'ai été appelé par le Ministre de l'Education Nationale d'alors, Ahouamènou Michel et... je suis devenu son

Directeur de Cabinet. C'est du ministère que je vais écrire la première chose qui va être imprimée, la nouvelle '*L'Arbre Fétiche*'. Au ministère, je voyais les mœurs des bureaucrates, les patrons qui voulaient corrompre, les plantons qui rançonnaient pour introduire les gens chez les patrons ; l'idée de *La secrétaire particulière* est née ; mais il faut toujours un élément qui favorise la cristallisation. Mais voilà que la Directrice du Cours Secondaire Notre Dame des Apôtres, où j'allais donner des enseignements sur le plan spirituel aux élèves me dit : 'Est-ce que vous ne voulez pas écrire une petite pièce pour que mes filles jouent ça à la fin de l'année ?' C'est ce qui a allumé l'étincelle. J'ai donc commencé à écrire cette pièce, il y'a beaucoup de rôles féminins dedans, c'est exprès, c'est pour que beaucoup de filles puissent jouer. Et c'est ainsi qu'est née *La secrétaire particulière*. Puis il y'a eu *Kondo le requin*, que j'ai écrit pour des étudiants qui voulaient des pièces à jouer.

Extrait de "Jean Pliya raconté par lui-même" in *Mélanges*, Propos recueillis par Hervé COYSSI, Mai 1994, pp 187-196

Consigne :

C1-Compréhension globale du texte.

1) Observe les noms ci-dessous et dis celui qui parle dans le texte puis justifie ta réponse.

-Hervé COYSSI

-Jean PLIYA

-La directrice

2) Que fait l'auteur dans le texte?

3) Dis à partir du texte les premières raisons pour lesquelles Jean PLIYA a écrit *La secrétaire particulière*.

C2-Pertinence de la stratégie utilisée.

1-a) Identifie le temps verbal dominant

b) A l'aide de deux indices textuels, donne le type de ce texte.

2.a) Dans le texte l'auteur affirme : «...mais il faut toujours un élément qui favorise la cristallisation ». Explique ce propos de Jean PLIYA.

b) Trouve un mot synonyme de « synthèse » et utilise-le dans une phrase.

c) Donne un mot antonyme de « supérieure » et utilise-le dans une phrase

3) Soit la phrase suivante : « C'est du ministère que je vais écrire la première chose qui va être imprimée, la nouvelle 'L'arbre fétiche ».

a) Donne le temps et l'infinitif des verbes conjugués dans cette phrase.

b) Mets les verbes conjugués à l'imparfait de l'indicatif.

c) Dis si la première phrase du texte est simple ou composée.

4) Donne la nature et la fonction des mots soulignés dans le texte.

C3-Expression de sentiment ou d'opinion se rapportant au texte lu.

1) Dis le sentiment qui t'anime après la lecture de ce texte.

2) Quelles appréciations fais-tu du parcours de Jean PLIYA et justifie ta réponse.

C4-Dépassement du texte :

Après avoir donné l'année de parution de *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA, tu diras ce que tu sais des personnages : M.Chadas, Virginie et Nathalie. (10 lignes au maximum).

INDICATION PEDAGOGIQUE

Le premier devoir de l'année scolaire représente celui d'initiation. L'enseignant est appelé à poser une question claire et élémentaire au niveau du dépassement de texte pour faciliter la compréhension chez les apprenants. Cela va les motiver plus à la lecture afin mieux affronter les devoirs prochains. Toutefois, l'enseignant n'oubliera pas de les notifier que les devoirs qui suivront seront plus difficiles que le premier. Ce rappel

amènera d'une manière ou d'une autre les apprenants à lire tout au moins deux pages par jours.

Classe : 4^{ème} Durée : 2h

Epreuve de : Lecture

DEUXIEME SERIE DES EVALUATIONS SURVEILLEES DU PREMIER SEMESTRE

Situation d'évaluation

La femme africaine est perçue surtout dans la société contemporaine comme un être inférieure à celui de son homologue du sexe masculin. Elle est souvent brimée et torturée par l'homme dans l'exécution des tâches communes. Voici un texte qui te parle de l'injustice faite aux femmes dans les services publics en Afrique. Tu es invité à le lire et à répondre aux questions qui te seront posées.

Texte :

VIRGINIE :(*Sourit*) Merci, Jacques. Depuis mon arrivée ici, je m'étonne des contradictions entre ce qu'on me dit de faire et ce qu'on fait en réalité. Malgré mes efforts pour bien accomplir mon travail, Monsieur Chadas ne semble pas satisfait. Pourquoi m'en veut-il ?

JACQUES : Ah ! C'est donc ça ! A propos, qu'avez-vous donné au patron ? J'ai aussi remarqué sa mauvaise humeur. Lui avez-vous rendu visite chez lui avant notre engagement ?

VIRGINIE : Non ! Pourquoi ?

JACQUES : Eh ! Eh ! Vous êtes mal partie. Vous ne lui avez donc rien offert ?

VIRGINIE : Ah ! Mais rien ! J'ai été **régulièrement** engagée. J'ai obtenu mon diplôme.

JACQUES : Diplôme ou pas diplôme, il faut graisser la patte au patron.

VIRGINIE : Ah, non ! Le patron lui-même critique la **corruption**. Et puis où trouverais-je de l'argent ? Je n'ai pas encore trouvé ma première paye. De toute façon, si j'avais de l'argent, je ne le gaspillerais pas.

JACQUES : Méfiez-vous des principes, et soyez réaliste. Avant mon engagement, moi, j'ai dû donner à Monsieur Chadas deux dindons et des bouteilles de boisson. Dès lors mon dossier a été transmis à la Fonction publique et ma cause plaidée avec éloquence.

VIRGINIE : C'est inadmissible. A-t-il accepté ?

JACQUES : Bien sûr. Il a commencé par protester, puis il a trouvé de belles raisons : il ne voulait pas vexer, il ne pouvait refuser un cadeau si gentiment offert.

VIRGINIE : Je ne lui donnerai rien. De tels actes m'indignent. Comment se fait-il que les pauvres gens qui se plaignent de leur vie dure acceptent si volontiers de satisfaire la cupidité de certains chefs et encouragent l'exploitation éhontée de leur misère ?

JACQUES : Mademoiselle Virginie, vous ne comprenez pas. C'est un peu comme la dot. On la dit symbolique, on proteste tant que le mariage est lointain mais le moment vient, on agit comme tout le monde. Les jeunes les plus évolués cèdent alors au respect humain et au qu'en-dira-t-on. Vous-même n'échapperez pas à la coutume.

VIRGINIE : Je ne suis pas à vendre. Si mon fiancé veut payer pour moi la dot, je refuserai tout net.

Jean PLIYA, *La secrétaire particulière*, Edition CLE, Yaoundé, P.31-33.

Consigne :

C1-Compréhension globale du texte.

- 1) Répond par vrai ou faux aux affirmations suivantes :
 - a) Virginie fait l'éloge de son patron.
 - b) Jacques est un homme exemplaire.
 - c) Monsieur Chadas respecte toujours les principes de son travail.
- 2) Dis les raisons pour lesquelles mademoiselle virginie se met en colère.
- 3) Donne les références de ce texte.

C2-Pertinence de la stratégie utilisée.

- 1) Quel est le genre de texte ? Justifie ta réponse
- 2) Soit la phrase « Diplôme ou pas diplôme, il faut graisser la patte au patron »
 - a) Explique ce propos de Jacques et dis ce que tu en penses.
 - b) Dis comment est formé le mot “inadmissible” et trouve deux autres mots formés de la même manière.
 - c) Fais l’analyse grammaticale des mots soulignés dans le texte.
- 3) Quel est l’adjectif dérivé du nom “corruption” ?

C3-Expression de sentiment ou d’opinion se rapportant au texte lu.

- 1) Dis si tu partages le même avis que Jacques puis justifie ta réponse.
- 2) Quel sentiment t’anime après la lecture de ce texte.

C4-Depassement du texte :

Après avoir montré avec exemples tirés de *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA, comment les femmes souffrent d’une injustice dans les services publics, tu donneras ton point de vue avec des arguments pertinents sur le comportement de Nathalie et de Virginie face à leur patron. (15 lignes au maximum).

INDICATION PEDAGOGIQUE

A cette étape, on considère que les apprenants ont eu le temps de lire l’ouvrage. L’enseignant donne ici, une consigne un peu plus profonde qui nécessite obligatoirement une lecture préalable. Contrairement à la première consigne où l’apprenant pouvait ne pas lire et avoir une bonne note grâce à quelques informations reçues chez ses amis sur l’œuvre, ici il est tenu forcément de lire. Mais la consigne doit être valide, c’est-à-dire qu’elle ne doit pas dépasser le niveau des apprenants.

Classe de 4^{ème}

Durée : 2h

Epreuve de : Lecture

PREMIERE SERIE DES EVALUATIONS SURVEILLEES DU SECOND SEMESTRE

Situation d'évaluation

Après les indépendances de la plupart des pays d'Afrique en l'occurrence le Bénin, la gestion des affaires de ces Etats est confiée aux dirigeants africains. Les peuples étaient confiants. Mais grande est la surprise des citoyens de constater que ceux-ci sont plus escrocs que les colons. Voici un texte qui te propose le cas des dirigeants africains face à leur peuple. Tu es invité donc à le lire et à répondre aux questions qui te seront posées.

Texte :

Il n'y a jamais eu une indépendance en Afrique. Ce n'est pas cela le scandale. Le scandale est que tout le monde le sait et que personne ne veut en parler. En 50 ans, disons la vérité : que sommes-nous devenus en Afrique ? De vrais rigolos. Chaque année, les chefs d'états invitent leurs amis de même acabit qu'eux, pour manger et assister à des marches ridicules de militaires désœuvrés. Ensuite, on fait une parade d'armes la plupart du temps inutiles, si ce n'est pour faire de nouveaux coups d'Etat ou tirer sur les pauvres populations affamées. Pour ce qui concerne le Bénin, la crise n'est pas conjoncturelle. Elle est la résultante de 50 années de désordre sur tous les plans. Sinon comment comprendre qu'après 50 ans d'indépendance, les béninois soient encore en proie à l'appât du gain facile ? Je prends l'exemple de l'affaire ICC où même des cadres chevronnés ont remis des dizaines de millions à des escrocs pour des taux d'intérêts allant jusqu'à 300%. C'est une question de fond qui interpelle toutes les couches.

Habib Dakpogan, in Daté Atavito BARNABE-AKAYI, *lire Cinq poètes béninois*.

Consigne :

C1-Compréhension globale du texte.

- 1) Propose un titre à ce texte
- 2) Dis de quoi parle le texte
- 3) Après la lecture du texte, donne le nom du phénomène qui a soutiré des sous à la population béninoise.

C2-Pertinence de la stratégie utilisée.

- 1) Donne le type de ce texte et justifie ta réponse par deux indices du texte.
- 2) Soit la phrase « C'est une question de fond qui interpelle toutes les couches».
 - a) Donne le type et la forme de cette phrase.
 - b) Donne l'infinitif, le mode, le temps, auxquels sont conjugués les verbes de cette phrase.
 - c) Réécris-la au futur simple de l'indicatif.
 - d) Dis comment est formé le mot "indépendance"

C3-Expression de sentiment ou d'opinion se rapportant au texte lu.

- 1) Dis le sentiment qui t'anime après la lecture de ce texte.
- 2) Penses-tu que les Béninois finiront avec les détournements et justifie ta réponse.

C4-Depassement du texte :

Après avoir indiqué le lieu où s'est déroulée la scène dont l'auteur parle dans *La secrétaire particulière*, tu expliqueras comment l'inconscience professionnelle qui est le thème dominant, s'est manifesté dans cette pièce et donne deux inconvénients de cette pratique. (15 lignes au maximum).

INDICATION PEDAGOGIQUE

A cette étape, on considère également que les apprenants ont pris conscience de la réforme introduite dans l'évaluation. Donc ils ont eu à faire le point du premier semestre. L'enseignant donne ici, une consigne de pure réflexion des apprenants qui

nécessite obligatoirement une lecture préalable. Si on considère que les consignes précédentes ont porté sur les personnages et les rapports qui les lient, cette consigne portera sur la thématique de l'œuvre. Mais l'enseignant ne doit pas oublier les notions de la validité et de la pertinence de l'épreuve, c'est dire qu'elle ne doit refléter le niveau des apprenants.

Classe : 4^{ème}

Durée : 2h

Epreuve de : Lecture

DEUXIEME SERIE DES EVALUATIONS SURVEILLEES DU SECOND SEMESTRE

Situation d'évaluation

L'adolescence constitue une période d'âge pendant laquelle il est difficile de rompre avec le sommeil matinal pour la première toilette si l'on ne se fait pas aider. Mais, ce moment se vit indifféremment au niveau des enfants surtout juste après le réveil. Abdoulaye Sadj, écrivain sénégalais, dans le texte que voici, te présente le cas de la jeune Maïmouna.

Tu es invité (e) à le lire attentivement et à répondre aux consignes qui l'accompagnent.

Texte :

Maïmouna se leva lentement quand le soleil fut haut dans le ciel. Cette petite Maïmouna aimait les grasses matinées et sa mère, si douce, était complice de cette paresse...

Enfin, elle s'étira longuement, tituba et apparut au seuil de la case. Sa mère interrompit un geste commencé pour lui poser une question, toujours la même : « tu es levée, Maï ? » Maï s'aventura quelque temps dans la cour, torse nu baillant et soupirant. Elle disparut un moment dans l'enclos des roseaux, réapparut, prit de l'eau dans une timbale et, vraie chatte qui lustre son poil, commença sa toilette. Dans le creux de sa main incurvée, elle versa de l'eau dont elle aspergea son visage mal réveillé. Elle s'appliqua ensuite à nettoyer délicatement le coin de ses yeux, les cils et les sourcils.

Très attentive. Comme si elle trouvait quelque plaisir à ce travail. Le même manège reprit dès qu'une nouvelle douche mouilla son joli visage. La bouche, par contre, fut rincée d'une façon un peu sommaire. Maïmouna fit glouglouter de l'eau dans ses joues gonflées et la rejeta loin d'elle en la regardant d'un air de défi comique.

Abdoulaye Sadj, *Maïmouna*, Présence africaine, Pages 10-12

Consigne :

C1-Compréhension globale du texte.

1-Propose un titre à ce texte.

2-Précise le moment de la journée où se déroule la scène. Justifie ta réponse en relevant un passage du texte.

3-Cite les parties du corps auxquelles s'est intéressées Maïmouna au cours de sa toilette.

C2-Pertinence de la stratégie utilisée.

1-Dis le type de ce texte et justifie ta réponse par trois indices du texte.

2-Soit la phrase « cette petite Maïmouna aime les grasses matinées et sa mère, si douce, était complice de cette paresse... »

- a) Donne le type et la forme de cette phrase.
- b) Donne l'infinitif, le groupe, le mode, le temps auquel sont conjugués les verbes de cette phrase.
- c) Réécris-la au futur simple de l'indicatif.
- d) Dis comment est formé le mot allongé.

C3-Expression de sentiment ou d'opinion se rapportant au texte lu.

1-Dis le sentiment que t'inspire le comportement de la mère de Maïmouna, surtout par rapport à l'attention qu'elle lui porte. Justifie ta réponse.

2-Dis ce que tu penses de la toilette de Maïmouna.

C4-Depassement du texte :

Après avoir fait un petit résumé de *La secrétaire particulière* de Jean PLIYA, tu donneras ton appréciation par rapport au comportement de M.Chadas vis-à-vis de ses collaborateurs. (12 lignes au maximum).

INDICATION PEDAGOGIQUE :

Pour le dernier devoir de l'année, l'enseignant demande aux apprenants de faire la synthèse partielle de la situation présentée dans l'œuvre dans un petit paragraphe. Et enfin il leur demande de donner leur opinion sur ce fait important.

2.2 Justification du choix de sujet et indication pédagogique

Les propositions que nous avons faites ci-haut, ne sont nullement le fruit d'un hasard. Cette noble idée nous est venue après les cours que nous avons reçus avec nos professeurs notamment Monsieur Gabriel OROU BAGOU et Monsieur Roger KOUDOADINOU à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo. Ceux-ci ont activé le flair de la lecture chez nous à travers les cours magistraux, les exposés et la rigueur dont ils ont fait montre dans le sens de notre formation. Mais notre intention n'est aucunement de faire mal aux apprenants en leur appliquant la même rigueur. Il urge pour l'enseignant de faire preuve de la transposition didactique (moduler son enseignement) afin de l'adapter au niveau des apprenants. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle nous avons proposé de nouvelles démarches dans notre travail, démarches qui consistent à étudier d'abord l'œuvre avec les apprenants avant de les évaluer. Pour atteindre ce but, nous avons fait des recommandations à l'endroit des enseignants de français.

Il s'agit pour l'enseignant de français, d'amener, en quatre ans, l'élève qui ne sait pas lire seul une œuvre complète, à une pratique autonome de la lecture à travers une progression souple. En d'autres termes, il est question d'améliorer la lecture de l'élève grâce à des techniques susceptibles de lui donner le goût de la lecture à travers l'enseignement/apprentissage/évaluation de la lecture d'une œuvre complète et d'assurer son développement culturel.

- ✚ Donner un avant-goût du contenu de chaque œuvre à étudier, dès la prise de contact avec les apprenants.
- ✚ Donner un questionnaire-guide sur la première œuvre dès les deux premières semaines de l'année scolaire. Evaluer la lecture de cette œuvre à travers les interrogations orales ou écrites en posant des questions faciles auxquelles on ne peut répondre qu'après l'avoir lue.
- ✚ Etudier la première œuvre pendant une semaine après avoir déroulé les trois (SA) sur le premier type de texte au programme. Interrompre l'étude de l'œuvre et dérouler la première SA sur le deuxième type de texte. Revenir à l'étude de l'œuvre et achever celle-ci (en une semaine). Dans tous les cas, commencer l'étude de la première œuvre en décembre et le terminer plus tard en février.
- ✚ Donner un questionnaire-guide pour la deuxième œuvre avant les congés du deuxième trimestre.
- ✚ Commencer l'étude de la deuxième œuvre après les congés du deuxième trimestre et l'achever avant le dernier devoir de l'année.

Le professeur ne perdra pas de vue que l'étude d'une œuvre complète est une situation d'apprentissage (SA) de lecture et qu'elle doit se dérouler comme telle. Il veillera à ce que les apprenants consacrent une partie du cahier de français à cette étude.

De façon générale, la démarche pour inciter effectivement les apprenants à la lecture d'une œuvre complète et à leur donner le goût, est de les guider et diriger dans leur lecture de l'œuvre du début jusqu'à la fin. Pour ce faire, l'enseignant commence par sélectionner des passages (chapitres ou scènes) clés de l'œuvre. Il peut s'agir par exemple, dans le cas d'un roman ou d'une pièce de théâtre, de la portion la plus représentative de la situation initiale ou l'exposition, de l'élément perturbateur ou du nœud de l'action, de quelques-unes des péripéties les plus significatives, de la situation finale ou du dénouement. Il répartit ensuite la lecture de ces passages sur plusieurs séances.

A la première séance, à l'aide de questions préparées à cet effet, l'enseignant fait lire le premier passage afin d'en faire comprendre et retenir la substance. Puis il donne à lire à la maison toutes les pages qui séparent ce premier

passage du second ; ce travail de maison s'accompagne d'un questionnaire-guide. Au début de la deuxième séance, l'enseignant fait le point en ce qui concerne la lecture à la maison : il aide les apprenants à saisir le contenu du passage lu à la maison afin que ces derniers puissent comprendre la suite. Puis aborde la lecture, en classe, du passage clé suivant, et ainsi de suite, jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ainsi, en alternant la lecture en classe (d'extraits clés, intéressants) et la lecture à la maison (de passages moins importants), l'enseignant fait découvrir et comprendre l'intrigue de l'œuvre aux apprenants. En faisant ainsi de façon vivante, il initie les apprenants à la lecture des œuvres complètes. A force de suivre ce genre d'entraînement, ils finiront par y prendre part.

CONCLUSION

Conclusion

Au terme de la recherche portant sur le sujet : « *Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et Collèges ? : Cas du premier cycle au CEG BIO GUERRA.* » et marquant la fin de formation du premier cycle pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (BAPES), nous avons remarqué des phénomènes dangereux dans l'enseignement du français et qui méritent d'être pris au sérieux. Nous avons constaté en effet que la plupart des apprenants ne lisent pas les œuvres au programme. Cette hypothèse est confirmée par le tableau N°2 de la section1 du chapitre N°2 de notre travail intitulé (récapitulatif des résultats d'enquête menées chez les apprenants). Il urge alors de savoir si les objectifs visés à travers l'introduction des œuvres littéraires au programme sont atteints aussi. Les tableaux N°1et 3 respectivement pour les enseignants et pour les conseillers pédagogiques et les inspecteurs, nous constatons que les objectifs ne sont pas atteints. Cet état de chose s'explique bien par plusieurs raisons notamment la paresse des apprenants, l'influence des TIC. Aussi les enseignants manquent-ils des stratégies pour inciter les apprenants à la lecture forcée. Face à cette situation, il est important de prendre des mesures correctives et coercitives afin de régler le problème de la désaffection des apprenants pour la lecture. Nous suggérons ainsi aux enseignants de proposer les évaluations sur le contenu des œuvres littéraires inscrites au programme dans les Lycées et Collèges après l'étude de ces œuvres. Cependant, le respect des principes de l'Approche Par les Compétences ne doit pas être exclu dans l'application de cette réforme que nous proposons. L'application des différentes méthodes suggérées pourrait aider l'enseignant à améliorer sa prestation et l'objectif visé à travers l'introduction des œuvres littéraires au programme sera atteint. De même, le niveau des apprenants connaîtra une progression qui demeure notre souci majeure à travers notre travail de recherche.

Bibliographie et références bibliographiques

Ouvrages généraux :

- 1-PLIYA Jean, *La secrétaire particulière*, Yaoundé, Edition CLE, 102p.
- 2-ABDOULAYE (S.), *Maimouna*, 25 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris 64, rue Carnot-Dakar, Présence africaine, 251p.
- 3-DAKPOGAN Habibb, in Daté Atavito BARNABE-AKAYI, *lire Cinq poètes béninois*, 174p.
- 4-HUANNOU Adrien, *LA LITTERATURE AFRICAINE EN 20 THEMES ET 1275 CITATIONS*, Lycées Collèges, Editions CIREF Formation, 2013, 272p.
- 5-TOSSOU Okri Pascal, *Bien communiquer*, Cotonou, GAS PLUS, 2013, 78p.
- 6-BOKO Gabriel, *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, 31p.
- 7-TOLITON Bertin, *Typologies de textes, de séquences et de discours : comment se situer*, Cotonou, Plumes Soleil, 2011, 119p.

Recueil :

- 8-HOUNMENO Jean-Claude, *Cours de psychologie*, 2011

Mémoires :

- 9-LIAGRE Nathalie, « *Comment donner envie à des élèves de sixième de lire seuls une œuvre complète ? Ou comment rendre la lecture cursive attrayante et efficace ?* »
- 10-MIKLOHOUN Sylvain, « *Installation des connaissances à partir d'extrait de Sous l'orage* » de Seydou Badian, 07 septembre 2015 à 11h à l'ENS de Porto-Novo.
- 11-DANGNIVO C. Yves, « *Contribution à l'installation des compétences en lecture au premier cycle de l'enseignement secondaire* », Me CAIESG, CFPEEN, promotion 2007-2009, version corrigée.
- 12-BOJRENOU Pascaline G., « *Essai de dispositif pédagogique pour l'étude des œuvres au programme de Français dans les classes de quatrième : cas de L'enfant et la rivière d'Henri BOSCO* », 07 Septembre 2015 à l'ENS de Porto-Novo.
- 13-ADJERAN Moufoutaou, « *Proposition pour une étude intégrale d'une pièce théâtrale dans l'enseignement secondaire au Bénin : Cas de La secrétaire particulière de Jean PLIYA*, 2011 à la bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo.

 **Guides, ouvrages et/ou textes de références :**

- 14-Guide et programme, document d'accompagnement de la classe de 4^{ème}, Version révisée, DIP SPPE, 2007.
- 15- AHOUANSON (T.), *Les Approches Par Compétence, FRANÇAIS, Classe de 3ème Nouveau format*, 2014, 246p.
- 16-Dictionnaire français, Le petit robert, Paris, 2010
- 17-Dictionnaire français, Universel, 2013
- 18-Dictionnaire français, Petit Larousse illustré, 2011
- 19- Dictionnaire Le petit Robert, version numérique, 2014
- 20- Dictionnaire numérique Le Grand Robert, 2010
- 21- Dictionnaire numérique Le petit Larousse, 2010
- 22- « Eléments de réponses » du module d'animation pédagogique d'avril-mai 2013
- 23- GODONOU (M. H.), *Le Français en 3è*, 2014, 181p.
- 24- Rapport de la commission d'agrément des manuels scolaires, Session de 2012, Atelier de Français.

ANNEXES

A/ 1. Questionnaire d'enquête adressé aux enseignants de Français.

Chers enseignants, conseillers pédagogiques et Inspecteurs de Français, nous venons solliciter votre collaboration pour la réussite d'une enquête entrant en ligne de compte pour la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention de BAPES/Français. Le sujet est intitulé «**Quel type d'évaluation pour motiver les apprenants à la lecture des œuvres littéraires au programme de français dans nos Lycées et Collèges ? Cas du premier cycle au CEG BIO GUERRA**».

Vos réponses aux questions suivantes nous seront d'une grande utilité.

1- Prière nous indiquer si les apprenants lisent complètement les œuvres littéraires mises au programme au premier cycle.

OUI PARTIELLEMENT NON

1.2)-Si rarement ou non, veuillez nous donner les causes qui expliquent ce désintérêt

.....
.....
.....

2- Arrivez-vous à faire l'étude intégrale des œuvres avec vos apprenants ?

- Oui Partiellement Non

2.1) Si oui, précisez si les objectifs sont atteints

Les objectifs sont atteints Partiellement atteints

Ne sont pas atteints

2.2) Si l'étude n'a pas été

.....
.....
.....

3- Suite à votre constat apprenants de la classe programme par classe

- Aucun apprenant n'a lu

- Quelques-uns ont lu

- Ils ont majoritairement

4- Avez-vous une/des séances au programme?

Oui

4.1) Si oui

.....
.....
.....

4.2) Veuillez

Réalisé par



Oui

5- 6- Et
consign
motiver

5.1) Acc

Oui

5.2) Poi

.....

.....

.....

Nous ve

au 9650

A.2. Q

Dans le

d'évalu

prograr

BIO G

LICENCI

l'abouti

questio

1- 1

2- 1

Oui

2.1)

.....

.....

.....

.....

2.2)

(Mc

2.3)

.....

.....

.....

3-Gagn

Oui

Réalisé p

Non Pas entièrement

REPUBLIC DU BENIN *****
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE *****
 UNIVERSITE DE PORTO *****
 ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO *****

DOMAINE : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MENTION : Professorat de l'Enseignement Supérieur
GRADE : BAPES/Licence
MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :
 Essai de dispositif pédagogique des œuvres au programme des classes de quatrième : cas rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :
 BODJRENOU Glwadys Pascaline

Sous
 Dr. ORC
 Maître-
 Univers
 Science

Soutenu le 07 septembre 2020

REPUBLIC DU BENIN *****
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE *****
 UNIVERSITE DE PORTO *****
 ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO *****

DOMAINE : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MENTION : Professorat de l'Enseignement Supérieur
GRADE : BAPES/Licence
MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :
 Essai de dispositif pédagogique des œuvres au programme des classes de quatrième : cas rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :
 BODJRENOU Glwadys Pascaline

Soutenu le 07 septembre 2020

REPUBLIC DU BENIN *****
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE *****
 UNIVERSITE DE PORTO *****
 ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO *****

DOMAINE : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MENTION : Professorat de l'Enseignement Supérieur
GRADE : BAPES/Licence
MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :
 Essai de dispositif pédagogique des œuvres au programme des classes de quatrième : cas rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :
 BODJRENOU Glwadys Pascaline

Sous
 Dr. ORC
 Maître-
 Univers
 Science

Soutenu le 07 septembre 2020

REPUBLIC DU BENIN *****
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE *****
 UNIVERSITE DE PORTO *****
 ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO *****

DOMAINE : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MENTION : Professorat de l'Enseignement Supérieur
GRADE : BAPES/Licence
MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :
 Essai de dispositif pédagogique des œuvres au programme des classes de quatrième : cas rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :
 BODJRENOU Glwadys Pascaline

Sous
 Dr. ORC
 Maître-
 Univers
 Science

Soutenu le 07 septembre 2020

3.1) Si oui, que gagnez-vous ?


.....
.....
.....

4- La lecture est-elle importante pour vous ?

Oui

Justificatif


.....
.....
.....



REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO



5- Les enseignements littéraires :

Oui

6- Et si, C4 de l'vous lis

Oui





REPUBLICQUE DU BENIN

6.1) Ju:

.....
.....
.....

Nous accord




REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO



A.3.Q. inspe

Chers respect en ligne l'obtenir motive dans n

Vos réponses 1. Veuillez programmer

.....
.....

Réalisé

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire du Français

GRADE : BAPES/Licence

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :

Essai de dispositif pédagogique pour l'étude des œuvres au programme de Français dans les classes de quatrième : cas de L'enfant et la rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :

BODJRENOU Glwadys Pascaline

Sous la direction de :

Dr. OROU BAGOU Gabriel.

2. Après vos sorties de suivi pédagogique, que constatez-vous ?

-Les objectifs sont atteints

-Les objectifs ne sont du tout

3-Si les objectifs sont partiel nous préciser les causes.

4-Quelles suggestions feriez-vous

5. Quel(s) type(s) d'évaluati
œuvres au programme au 1er

6- Et si, en plus de l'étude i
consigne C4 de l'épreuve de
motiver les apprenants à lire,

6.1) Accepteriez-vous cela ?

Oui

6.2) Justi

Nous vi
accordé

Réalisé pa



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire du Français

GRADE : BAPES/Licence

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :

Essai de dispositif pédagogique pour l'étude des œuvres au programme de Français dans les classes de quatrième : cas de L'enfant et la rivière d'Henri BOSCO

Réalisé par :



REPUBLIQUE I

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire du Français

GRADE : BAPES



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire du Français

GRADE : BAPES

Table des matières

Sujet.....	1
Sommaire.....	2
Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Définition des sigles, acronymes et abréviations.....	5
Liste des tableaux et des schémas.....	6
Résumé.....	7
Introduction.....	8
CHAPITRE 1 : Contexte Théorique et méthodologique de la recherche.....	11
Section 1 : Contexte théorique.....	12
Section 2 : Contexte méthodologique.....	22
CHAPITRE 2 : Présentation et analyse et interprétation des résultats d'enquête.....	27
Section1 : Présentation des résultats des questionnaires d'enquête.....	28
Section2 : Analyse et interprétation des résultats des questionnaires d'enquête.....	36
CHAPITRE 3 : Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre et proposition de la consigne C4 de l'épreuve de Lecture sur le contenu des œuvres au programme pour motiver les apprenants à lire.....	39
Section1 : Conception de la fiche pédagogique d'étude intégrale d'une œuvre au programme : cas de <i>La secrétaire particulière</i> de Jean Pliya.....	40
Section2 : Proposition de la consigne C4 (dépassement de texte) motivant à la lecture des œuvres au programme.....	54
Conclusion.....	67
Bibliographie.....	69
Annexes.....	70
A.1. Questionnaire d'enquête adressé aux enseignants de Français.....	72

A.2. Questionnaire d'enquête adressé aux élèves.....	73
A.3. Questionnaire d'enquête adressé aux conseillers pédagogiques et aux inspecteurs de français.....	74
Table des matières.....	76

Questionnaires d'enquête des enseignants ayant **“VIVEMENT”** soutenu notre proposition de stratégie d'évaluation.